

18

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

CORDONNERIE

5145

TABLEAUX D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS

RAPPORTS DES DONNÉES RECUEILLIES

DESCRIPTIONS SOMMAIRES DE L'ÉPREUVE

FICHES D'ÉVALUATION

GRILLES D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

CORDONNERIE

5145

TABLEAUX D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS

RAPPORTS DES DONNÉES RECUEILLIES

DESCRIPTIONS SOMMAIRES DE L'ÉPREUVE

FICHES D'ÉVALUATION

GRILLES D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

**Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1996 — 96-0440**

ISBN : 2-550-30505-1

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1996

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Gilles Lefebvre
Responsable de l'équipe de l'évaluation

En collaboration avec :

Janine Gomel
Responsable du secteur Cuir, textile et habillement

Francine St-Georges
Agente de développement pédagogique

Conception et rédaction

Jean-Luc Quesney
Conseiller en évaluation

Gilles St-Aubin
Cordonnier
Cordonnerie Monkland

Révision linguistique

Hélène Larue
Le crayon rouge enr.
Linguiste

Traitement de textes et édition

Jean-Luc Quesney
Conseiller en évaluation

PRÉSENTATION

Le présent document, qui s'adresse aux personnes qui rédigent les épreuves, renferme la version définitive des tableaux d'analyse du programme et des tableaux de spécifications pour chacun des cours du programme *Cordonnerie*. Les tableaux sont accompagnés de notes particulières se rapportant à l'évaluation de chacun des cours; ces notes portent le titre de *Rapport des données recueillies* ou *Description sommaire de l'épreuve*. Une fiche d'évaluation ou une grille d'évaluation de la participation complète l'ensemble des documents.

Un autre document, le *Guide général d'évaluation* est aussi utile aux personnes responsables de l'évaluation dans les établissements d'enseignement. Il fournit l'information générale sur l'évaluation en vue de la sanction des études pour tous les programmes de formation professionnelle.

SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 18
 Durée en heures : 900
 Valeur en unités : 60

Cordonnerie
 Code : 5145

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE ¹	STATUT ²
429212	1. Métier et formation	30	L
429222	2. Fabrication et vérification	30	L
429235	3. Techniques de base	75	L
429243	4. Banc de finition	45	L
429253	5. Réparation et pose de talons	45	M
429263	6. Machines à coudre	45	L
429274	7. Réparation et pose de semelles	60	M
429284	8. Réparation de tiges	60	L
429292	9. Réparation d'articles divers	30	L
429302	10. Moyens de recherche d'emploi	30	L
429314	11. Initiation en milieu de travail (1 ^{er} stage)	60	L
429322	12. Cuir, matériaux et produits	30	L
429333	13. Marketing et vente	45	L
429343	14. Teinture et entretien	45	M
429354	15. Fabrication d'articles divers	60	L
429363	16. Modifications orthopédiques	45	L
429373	17. Gestion d'une TPE	45	L
429388	18. Intégration au milieu de travail (2 ^e stage)	120	L

¹ Quinze heures valent une unité.

² Le statut peut être ministériel (M) ou local (L).

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en **Cordonnerie**.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429212

N° ET TITRE DU MODULE : 1 - MÉTIER ET FORMATION

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE SITUATION)

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429212

N° ET TITRE DU MODULE : 1 - MÉTIER ET FORMATION

INTENTION POURSUIVIE : Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
PHASE 1 : Information sur le métier - S'informer sur les caractéristiques du marché du travail dans le domaine de la cordonnerie : milieux de travail potentiels, perspectives d'emploi et rémunération, possibilités d'avancement et de mutation. - S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, etc.). - S'informer sur les possibilités de création de nouvelles entreprises, sur leur viabilité et leur mode d'organisation (en milieu urbain, en région, dans les centres commerciaux, etc.). - Présenter des données recueillies et discuter de sa perception du métier.	40	50	• Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter. • Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter. • Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter. • Exprime sa perception du métier, au cours d'une rencontre de groupe, en faisant le lien avec les données recueillies.
PHASE 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche - Discuter des habiletés, des aptitudes et des connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.	35	25	• Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour apprendre le métier.

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE SITUATION)

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429212

N° ET TITRE DU MODULE : 1 - MÉTIER ET FORMATION

INTENTION POURSUIVIE : Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études. - Visiter l'atelier de l'école et discuter de son organisation : les locaux, les postes de travail, etc. - Discuter des liens existant entre les principaux éléments du programme de formation et les divers aspects de la réalité de l'exercice du métier. PHASE 3 : Évaluation et confirmation de son orientation - Évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, aptitudes et ses intérêts. - Présenter, dans un rapport, le résultat de son évaluation.	25	25	• Exprime sa perception du programme de formation au moment d'une rencontre de groupe. • Produit un rapport contenant : - une présentation sommaire de ses goûts, de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes; - des explications sur son orientation en faisant, de façon explicite, les liens demandés.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS (OBJECTIF DE SITUATION)

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429212

N° ET TITRE DU MODULE : 1 - MÉTIER ET FORMATION

INTENTION POURSUIVIE : Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Manifestations (de la participation)	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
PHASE 1 :			
1. Recueil des données sur la majorité des sujets à traiter.	30	1.1 Fournit au moins un compte rendu ou un résumé synthèse des données recueillies relativement aux caractéristiques du marché du travail dans le domaine de la cordonnerie.	15
		1.2 Fournit un compte rendu ou un résumé synthèse des données recueillies relativement à la nature et aux exigences du métier.	15
2. Exprime sa perception du métier au cours d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.	20	2.1 Se prononce sur au moins un avantage ou un inconvénient du métier.	10
		2.2 Donne son opinion sur le bien-fondé d'au moins une des exigences du métier.	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS (OBJECTIF DE SITUATION)

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Cordonnerie	Code :	429212
N° ET TITRE DU MODULE :	1 - MÉTIER ET FORMATION		
INTENTION POURSUIVIE :	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation		

Manifestations (de la participation)	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
PHASE 2 :			
3. Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour apprendre le métier.	10	3.1 Donne son opinion sur l'utilité d'au moins une des habiletés, aptitudes et attitudes nécessaires pour apprendre le métier.	10
4. Exprime sa perception du programme de formation au cours d'une rencontre de groupe.	15	4.1 Donne son opinion sur la pertinence d'au moins un des éléments du programme de formation au regard des exigences du métier.	15
PHASE 3 :			
5. Produit un rapport contenant : - une présentation sommaire de ses goûts, de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes; - des explications sur son orientation en faisant, de façon explicite, les liens demandés.	25	5.1 Fournit au moins une énumération de ses principaux goûts, champs d'intérêt et aptitudes.	10
		5.2 Fournit des arguments en faveur de son choix d'orientation en tenant compte de ses goûts, champs d'intérêt et aptitudes.	15

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429212

N° ET TITRE DU MODULE : 1 - MÉTIER ET FORMATION

Items	Remarques
Dispositif d'évaluation	On suggère que l'évaluation de la participation des candidates et des candidats s'appuie sur des données recueillies à divers moments du déroulement des activités de formation. Cependant, on ne devrait porter un jugement définitif sur un élément-critère qu'à la fin de la phase correspondante dans le plan de mise en situation. Enfin, le jugement final sur la participation des candidates et des candidats à l'ensemble des activités de formation ne devrait s'effectuer qu'à la toute fin du module.
Information sur les éléments-critères	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.
PHASE 1 : Information sur le métier	Le travail de compilation de renseignements peut être effectué à la suite d'une visite d'une cordonnerie ou à partir de documents de base préparés par l'enseignante ou l'enseignant, qui devrait, dans les directives initiales, préciser clairement : - les sujets sur lesquels les candidates et les candidats doivent se renseigner; - la nature des données à recueillir; - les documents et les sources d'information disponibles et admissibles.
Élément-critère 1.1 Fournit un compte rendu ou un résumé synthèse des données recueillies relativement aux caractéristiques du marché du travail dans le domaine de la cordonnerie.	On s'attend à ce que les candidates et les candidats aient pris la peine d'organiser et de résumer les données recueillies dans un court compte rendu (environ deux pages) couvrant au moins la majorité des sujets à traiter. Le jugement ne devrait pas porter sur la qualité de ce compte rendu, mais plutôt sur le fait de l'avoir préparé et d'y avoir traité de la majorité des sujets proposés.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

2 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429212

N° ET TITRE DU MODULE : 1 - MÉTIER ET FORMATION

Items	Remarques
Élément-critère 1.2 Fournit un compte rendu ou un résumé synthèse des données recueillies relativement à la nature et aux exigences du métier. Élément-critère 2.1 Se prononce sur au moins un avantage ou un inconvénient du métier. Élément-critère 2.2 Donne son opinion sur le bien-fondé d'au moins une des exigences du métier. PHASE 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche. Élément-critère 3.1 Donne son opinion sur l'utilité d'au moins une des habiletés, aptitudes et attitudes nécessaires pour apprendre le métier.	On s'attend à ce que les candidates et les candidats aient pris la peine d'organiser et de résumer les données recueillies dans un court compte rendu (environ une page) couvrant au moins la majorité des sujets à traiter. Le jugement ne devrait pas porter sur la qualité de ce compte rendu, mais plutôt sur le fait de l'avoir préparé et d'y avoir traité de la majorité des sujets proposés. Dans cette rencontre de groupe, axée sur la perception du métier, l'enseignante ou l'enseignant devrait faire en sorte que toutes les candidates et tous les candidats aient l'occasion de s'exprimer sur le sujet. L'évaluation ne devrait pas porter sur la justesse des opinions émises, mais plutôt sur la pertinence des faits, exemples ou arguments invoqués par les candidates et les candidats pour justifier leurs prises de position quant : - à ce qu'elles ou ils perçoivent comme étant des avantages ou des inconvénients; - au bien-fondé des exigences du métier. Dans cette entrevue de groupe, axée sur les exigences du métier, l'enseignante ou l'enseignant devrait faire en sorte que toutes les candidates et tous les candidats aient l'occasion de s'exprimer sur le sujet. L'évaluation ne devrait pas porter sur la justesse des opinions émises, mais plutôt sur la pertinence des faits, exemples ou arguments invoqués par les candidates et les candidats pour justifier leurs prises de position quant à l'utilité ou à la nécessité de ces habiletés, aptitudes et attitudes.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429212

N° ET TITRE DU MODULE : 1 - MÉTIER ET FORMATION

Items	Remarques
Élément-critère 4.1 Donne son opinion sur la pertinence d'au moins un des éléments du programme de formation au regard des exigences du métier. PHASE 3 : Évaluation et confirmation de son orientation. Élément-critère 5.1 Fournit au moins une énumération de ses principaux goûts, champs d'intérêt et aptitudes. Élément-critère 5.2 Fournit des arguments en faveur de son choix d'orientation en tenant compte de ses goûts, champs d'intérêt et aptitudes. Règle de verdict	Dans cette entrevue de groupe, axée sur la perception du programme de formation, l'enseignante ou l'enseignant devrait faire en sorte que toutes les candidates et tous les candidats aient l'occasion de s'exprimer sur le sujet. L'évaluation ne devrait pas porter sur la justesse des opinions émises, mais plutôt sur la pertinence des faits, exemples ou arguments invoqués pour justifier leurs prises de position. Les consignes de départ devraient préciser le contenu attendu du rapport et définir clairement ce qu'on entend par «goûts, champs d'intérêt et aptitudes». L'évaluation ne devrait pas porter sur la justesse de leur perception de soi ou de leur orientation professionnelle, mais plutôt sur le fait d'avoir fourni suffisamment d'information pour donner un portrait cohérent de leurs goûts et aptitudes. L'évaluation ne devrait pas porter sur la justesse de leur perception de soi ou de leur orientation professionnelle, mais plutôt sur le fait d'avoir fourni, à l'appui de leur orientation, des arguments cohérents par rapport à ce portrait. Pour ce module, on tolérera jusqu'à deux manquements à l'exception des éléments-critères 1.1, 1.2 et 5.2, qui devront être réussis.

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

Titre du programme : Cordonnerie

N° et titre du module : 1 - MÉTIER ET FORMATION

Code du programme : 5145

Code du module : 429212

Nom de la candidate

ou du candidat : _____

Code

permanent : _____

École : _____

Date : _____

Phases	Éléments de participation	Jugements	
		OUI	NON
Phase 1 : Information sur le métier.	1. Recueil des données sur la majorité des sujets à traiter.		
	1.1 Fournit un compte rendu ou un résumé synthèse des données recueillies relativement aux caractéristiques du marché du travail dans le domaine de la cordonnerie : - présence de données sur les différents types d'entreprises et sur les produits mis en marché; - présence de données sur le milieu de travail; - présence de données sur la classification des travailleuses et des travailleurs et sur les possibilités d'avancement; - présence de données sur la rémunération; - présence de données sur les perspectives d'emploi. Tolérance : couvrir trois des cinq sujets.	☐	☐
	1.2 Fournit un compte rendu ou un résumé synthèse des données recueillies relativement à la nature et aux exigences du métier : - présence de données sur les tâches; - présence de données sur les conditions de travail; - présence de données sur la qualification exigée; - présence de données sur les droits et responsabilités des travailleuses et des travailleurs. Tolérance : couvrir deux des quatre sujets.	☐	☐
	2. Exprime sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe, en faisant le lien avec les données recueillies. 2.1 Se prononce sur au moins un avantage ou un inconvénient du métier.	☐	☐

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429222

N° ET TITRE DU MODULE : 2 - FABRICATION ET VÉRIFICATION

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429222

N° ET TITRE DU MODULE : 2 - FABRICATION ET VÉRIFICATION

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des connaissances relatives à la fabrication et à la vérification d'une chaussure

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Expliquer le procédé de fabrication d'une chaussure.	35	40	• Caractéristiques des différents types de chaussures. • Procédés de fabrication des chaussures.	C
Vérifier le balancement d'une chaussure.	15	35	• Techniques de vérification. • Balancement d'une chaussure.	C
Différencier une usure normale d'une usure anormale.	15	--	• Caractéristiques d'une usure normale ou anormale d'une chaussure.	C
Déterminer les possibilités de réparation d'une chaussure.	35	25	• État de la chaussure. • Justesse de l'évaluation des réparations à effectuer.	C
Appliquer des connaissances relatives à la fabrication et à la vérification d'une chaussure.	--	--	• Exactitude de la terminologie.	C

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 2

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429222</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>2 - FABRICATION ET VÉRIFICATION</u>	Durée de l'épreuve :	<u>3 heures</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Appliquer des connaissances relatives à la fabrication et à la vérification d'une chaussure</u>		

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	
Expliquer le procédé de fabrication d'une chaussure.	1. Caractéristiques des différents types de chaussures.	5	1.1 Reconnaissance des types de chaussures.	5	
	2. Procédés de fabrication des chaussures.	35	2.1 Reconnaissance des éléments ou des pièces d'une chaussure.	10	
			2.2 Reconnaissance des matériaux.	5	
			2.3 Énumération de l'ordre des étapes de fabrication d'une chaussure.	10	
			2.4 Reconnaissance du type de montage.	10	
Vérifier le balancement d'une chaussure.	3. Balancement d'une chaussure.	35	3.1 Reconnaissance des points d'appui d'une chaussure.	15	
			3.2 Reconnaissance de l'état d'une chaussure relatif au balancement.	10	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429222</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>2 - FABRICATION ET VÉRIFICATION</u>	Durée de l'épreuve :	<u>3 heures</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Appliquer des connaissances relatives à la fabrication et à la vérification d'une chaussure</u>		

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	
Déterminer les possibilités de réparation d'une chaussure.	4. État de la chaussure.	15	3.3 Description de l'alignement et de la stabilité adéquats d'une chaussure selon les plans frontal et sagittal.	10	
	5. Justesse de l'évaluation des réparations à effectuer.	10	4.1 Reconnaissance de l'état des pièces de la chaussure.	15	
			5.1 Détermination de la faisabilité des réparations.	10	

RAPPORT DE DONNÉES RECUEILLIES

1 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429222

N° ET TITRE DU MODULE : 2 - FABRICATION ET VÉRIFICATION

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve de connaissances pratiques portant sur la fabrication et la vérification d'une chaussure.
Conditions de déroulement de l'épreuve	On suggère de présenter aux candidates et aux candidats : - différents modèles de chaussures coupées en deux sur le sens longitudinal; - des chaussures neuves et usagées; - des illustrations ou des schémas de différents types de chaussures. Les candidates et les candidats pourront tous être évalués simultanément en classe. Aucune documentation ne sera permise au cours de l'épreuve.
Durée de l'épreuve	La durée de l'épreuve sera de 3 heures.
Information sur les éléments de connaissance	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments de connaissance ou à leur interprétation.
Expliquer le procédé de fabrication d'une chaussure.	
Élément de connaissance 1.1 Reconnaissance des types de chaussures.	On présentera aux candidates et aux candidats cinq illustrations de chaussures. Elles et ils devront indiquer le nom et les principales caractéristiques de ces modèles.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429222

N° ET TITRE DU MODULE : 2 - FABRICATION ET VÉRIFICATION

Items	Remarques
Élément de connaissance 2.1 Reconnaissance des éléments ou des pièces d'une chaussure.	On présentera aux candidates et aux candidats des schémas de différentes coupes longitudinales. Elles et ils devront indiquer le nom des différents éléments ou pièces représentés. À titre d'exemple, il pourrait s'agir : - d'un cambrion; - d'une semelle d'usure ou de propreté; - d'une talonnette; - du bonbout; - d'une empeigne; - d'un contrefort...
Élément de connaissance 2.2 Reconnaissance des matériaux.	On présentera aux candidates et aux candidats deux chaussures coupées dans le sens longitudinal. Elles et ils devront indiquer le nom des matériaux composant les différentes parties.
Élément de connaissance 2.3 Énumération de l'ordre des étapes de fabrication d'une chaussure.	On présentera aux candidates et aux candidats une illustration d'une chaussure. Elles et ils devront énumérer, dans l'ordre, les principales étapes de fabrication.
Élément-critère 2.4 Reconnaissance du type de montage.	On présentera aux candidates et aux candidats cinq illustrations de modèles de montage différents. Elles et ils devront indiquer le type de montage.

RAPPORT DE DONNÉES RECUEILLIES

3 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429222

N° ET TITRE DU MODULE : 2 - FABRICATION ET VÉRIFICATION

Items	Remarques
Vérifier le balancement d'une chaussure. Élément de connaissance 3.1 Reconnaissance des points d'appui d'une chaussure. Élément de connaissance 3.2 Reconnaissance de l'état d'une chaussure relatif au balancement. Élément de connaissance 3.3 Description de l'alignement et de la stabilité adéquats d'une chaussure selon les plans frontal et sagittal. Déterminer les possibilités de réparation d'une chaussure. Élément de connaissance 5.1 Reconnaissance de l'état des pièces de la chaussure.	On présentera aux candidates et aux candidats trois chaussures de modèles différents. Elles et ils devront indiquer les points d'appui. On présentera aux candidates et aux candidats trois chaussures usagées. Elles et ils devront indiquer l'état des chaussures relatif aux principes de balancement. À l'aide d'un schéma, les candidates et les candidats devront décrire l'alignement et la stabilité adéquats d'une chaussure selon les plans frontals et sagittals. On présentera aux candidates et aux candidats trois chaussures usagées. Elles et ils devront indiquer les réparations à effectuer et le nom des pièces à réparer ou à remplacer.

RAPPORT DE DONNÉES RECUEILLIES

4 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429222

N° ET TITRE DU MODULE : 2 - FABRICATION ET VÉRIFICATION

Items	Remarques
Élément de connaissance 6.1 Détermination de la faisabilité des réparations. Seuil de réussite	On présentera aux candidates et aux candidats deux chaussures usagées. Elles et ils devront indiquer si les réparations sont faisables ou non. À titre d'exemple, il pourrait s'agir : - du recouvrement du talon; - d'entailles au niveau de la tige; - de l'état de la semelle d'usure; - de la doublure du contrefort; - de la fausse semelle... 80 points sur une possibilité de 100.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429235

N° ET TITRE DU MODULE : 3 - TECHNIQUES DE BASE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429235

N° ET TITRE DU MODULE : 3 - TECHNIQUES DE BASE

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques de base en réparation de chaussures et d'articles divers

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Couper des pièces de cuir et de matériaux divers : - à la main; - avec l'équipement mécanique.	20	30	• Application des méthodes de coupe. • Qualité de la coupe.	P
Amincir des pièces de cuir et de matériaux divers: - à la main; - avec l'équipement mécanique.	25	20	• Application des méthodes d'amincissement. • Qualité de l'amincissement.	P
Cimenter des pièces de cuir et de matériaux divers.	25	30	• Application des méthodes de préparation. • Qualité de la préparation des surfaces à cimenter. • Choix des produits pour la cimentation. • Application des méthodes de cimentation. • Qualité de l'assemblage.	P
Clouer des matériaux : - à la main; - avec l'équipement mécanique.	5	--	• Application des méthodes de clouage. • Qualité du clouage.	P
Coudre des pièces de cuir à la main.	20	15	• Application des méthodes de couture. • Qualité de la couture.	P
Poser des rivets, des oeillets et des boutons-pression : - à la main; - avec l'équipement mécanique.	5	--	• Choix des matériaux. • Application des méthodes de pose. • Qualité de la pose.	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 3

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429235

N° ET TITRE DU MODULE : 3 - TECHNIQUES DE BASE

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques de base en réparation de chaussures et d'articles divers

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Appliquer des techniques de base en réparation de chaussures et d'articles divers.	--	5	• Choix de l'outillage, de l'équipement et des produits. • Économie des matériaux. • Aspect esthétique de la finition. • Respect des règles de santé et de sécurité.	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429235</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>3 - TECHNIQUES DE BASE</u>	Durée de l'épreuve :	<u>3 heures</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Appliquer des techniques de base en réparation de chaussures et d'articles divers</u>		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Couper des pièces de cuir et de matériaux divers : - à la main; - avec l'équipement mécanique. Amincir des pièces de cuir et de matériaux divers : - à la main; - avec l'équipement mécanique. Cimenter des pièces de cuir et de matériaux divers.	PT	1. Qualité de la coupe.	30	1.1 Coupe conforme aux dimensions du gabarit.	15
				1.2 Régularité des traits de coupe.	15
	PT	2. Qualité de l'amincissement.	20	2.1 Amincissement manuel des pièces conforme aux critères de qualité.	10
				2.2 Amincissement mécanique des pièces conforme aux critères de qualité.	10
	PS/PT	3. Choix des produits pour la cimentation.	5	3.1 A choisi une colle compatible avec la nature des matériaux.	5
		4. Qualité de l'assemblage.	25	4.1 Application adéquate de la colle.	5
				4.2 Alignement précis des pièces.	10
				4.3 Solidité de l'assemblage.	10

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429235
 N° ET TITRE DU MODULE : 3 - TECHNIQUES DE BASE Durée de l'épreuve : 3 heures
 COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques de base en réparation de chaussures et d'articles divers

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Coudre des pièces de cuir à la main.	PT	5. Qualité de la couture.	15	5.1 Couture conforme aux critères de qualité.	5
				5.2 Entrelacement approprié du fil avec les pièces de cuir.	5
				5.3 Alignement exact des pièces assemblées.	5
Appliquer les techniques de base.	PS	6. Respect des règles de santé et de sécurité.	5	6.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité.	5

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

1 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429235

N° ET TITRE DU MODULE : 3 - TECHNIQUES DE BASE

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique portant sur l'application des techniques de base en réparation de chaussures et d'articles divers. Nous soulignons que l'ordre de présentation des éléments-critères du tableau de spécifications et de la fiche d'évaluation ne correspond pas à la séquence d'exécution des tâches de l'épreuve. On suggère de présenter aux candidates et aux candidats les situations suivantes : - effectuer des travaux de coupe et de biseautage de pièces de cuir selon le gabarit d'une pièce épousant la forme d'un carré dont les coins sont arrondis. En aucun cas, les candidates et les candidats n'effectueront des travaux pour obtenir deux pièces de cuir identiques. Les tâches devront être exécutées selon l'ordre suivant : • amincir le contour des pièces de cuir; • biseauter manuellement le contour des pièces de cuir sur une largeur de 1 cm. En aucun cas, les pièces taillées ne devront être utilisées pour les tâches de couture de cette épreuve. - Ensuite, les candidates et les candidats devront effectuer des travaux de cimentation à l'aide de matériaux et de produits fournis par l'examinatrice ou l'examineur. Elles et ils devront effectuer deux assemblages. Premier assemblage : • préparer pour la cimentation deux pièces de cuir à dessus de « quatre onces »; • cimenter à l'aide de colle tout usage. Deuxième assemblage : • préparer pour la cimentation deux pièces en matériaux synthétiques; • cimenter et activer la colle de type PVC.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

2 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429235

N° ET TITRE DU MODULE : 3 - TECHNIQUES DE BASE

Items	Remarques
Conditions du déroulement de l'épreuve	- Pour compléter l'épreuve, les candidates et les candidats devront coudre deux pièces en cuir végétal de «huit onces». L'examinatrice ou l'examineur fournira les semelles et les matériaux. La couture devra épouser le contour des semelles. On suggère que les candidates et les candidats emploient la méthode des points barrés à deux aiguilles. Les points devront se situer entre 2 et 6 mm du contour de la semelle. Les candidates et les candidats exécuteront les tâches à l'aide de consignes écrites et accompagnées d'illustrations. Elles et ils auront à leur disposition : - des gabarits; - l'outillage, l'équipement et les matériaux nécessaires. Les candidats et les candidates pourront être évalués simultanément en classe. Si une candidate ou un candidat endommage sérieusement une pièce, elle ou il pourra recevoir une nouvelle pièce pour continuer l'épreuve. Mais les points attribués à l'élément-critère correspondant à la tâche au moment de l'incident seront perdus.
Durée de l'épreuve	La durée de l'épreuve sera de 3 heures.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

3 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429235

N° ET TITRE DU MODULE : 3 - TECHNIQUES DE BASE

Items	Remarques
Information sur les éléments-critères Couper des pièces de cuir et de matériaux divers : - à la main; - avec l'équipement mécanique. Éléments-critères 1.1 et 1.2 Amincir des pièces de cuir et de matériaux divers : - à la main; - avec l'équipement mécanique. Élément-critère 2.1 Amincissement manuel des pièces conforme aux critères de qualité. Élément-critère 2.2 Amincissement mécanique des pièces conforme aux critères de qualité.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect des pièces. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect des pièces. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect des pièces.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

4 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429235

N° ET TITRE DU MODULE : 3 - TECHNIQUES DE BASE

Items	Remarques
Cimenter des pièces de cuir et de matériaux divers.	Les observations porteront sur les deux assemblages.
Éléments-critères 3.1 et 4.1	Aucun manquement ne sera toléré.
Élément-critère 4.2 Alignement précis des pièces.	Tolérance : ± 1 mm de jeu concernant le chevauchement des pièces.
Élément-critère 4.3 Solidité de l'assemblage.	Aucun manquement ne sera toléré.
Coudre des pièces de cuir à la main.	
Élément-critère 5.1 Couture conforme aux critères de qualité.	Aucun manquement ne sera toléré.
Élément-critère 5.2 Entrelacement approprié du fil.	Aucun manquement ne sera toléré.
Élément-critère 5.3 Alignement exact des pièces assemblées.	Tolérance : 2 mm.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

5 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429235

N° ET TITRE DU MODULE : 3 - TECHNIQUES DE BASE

Items	Remarques
Appliquer les techniques de base. Élément-critère 6.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité. Seuil de réussite	Tout manquement répété, après un premier avertissement, aux règles de santé et de sécurité aura comme conséquence l'interruption et l'annulation de l'évaluation du travail de la candidate ou du candidat en cause. Il en va de même si la candidate ou le candidat cause des dommages matériels importants. 80 points sur une possibilité de 100.

FICHE D'ÉVALUATION

Titre du programme : Cordonnerie
N° et titre du module : 3 - TECHNIQUES DE BASE
Code du programme : 5145

Code du module : 429235

**Nom de la candidate
ou du candidat :** _____

Code permanent : _____

École : _____

Date : _____

Objets d'évaluation	Observations et jugements		Notation	
		OUI	NON	
Couper des pièces de cuir et de matériaux divers : - à la main; - avec l'équipement mécanique.	1. Qualité de la coupe.			
	1.1 Coupe conforme aux dimensions du gabarit.	☐	☐	0 15
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect de la pièce.			
	1.2 Régularité des traits de coupe.			0 15
	- Ligne continue	☐	☐	
	- Absence de hachures	☐	☐	
	- Angle de coupe approprié	☐	☐	
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect des pièces.			
Amincir des pièces de cuir et de matériaux divers : - à la main; - avec l'équipement mécanique.	2. Qualité de l'amincissement.			
	2.1 Amincissement manuel des pièces conforme aux critères de qualité.			0 10
		☐	☐	
	- Uniformité de l'angle	☐	☐	
	- Absence de vallons	☐	☐	
	- Largeur constante de l'amincissement			
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect de la pièce.			
	2.2 Amincissement mécanique des pièces conforme aux critères de qualité.			0 10
		☐	☐	
	- Uniformité de l'angle	☐	☐	
	- Absence de vallons	☐	☐	
	- Largeur constante du biseau			
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect de la pièce.			

Objets d'évaluation	Observations et jugements		Notation	
		OUI	NON	
Cimenter des pièces de cuir et de matériaux divers.	3. Choix des produits pour la cimentation.			
	3.1 A choisi une colle compatible avec la nature des matériaux.	☐	☐	0 5
	4. Qualité de l'assemblage.			
	4.1 Application adéquate de la colle.			0 5
	- Application uniforme et sans débordements de la colle	☐	☐	
	- Absence d'interstices	☐	☐	
	4.2 Alignement précis des pièces.			0 10
	- Absence de dépassement des pièces	☐	☐	
	Tolérance : ± 1 mm de jeu concernant le chevauchement des pièces.			
	4.3 Solidité de l'assemblage			0 10
- Adhérence régulière et complète des surfaces	☐	☐		
Coudre des pièces de cuir à la main.	5. Qualité de la couture.			
	5.1 Couture conforme aux critères de qualité			0 5
	- Longueur des points entre 4 et 6 mm	☐	☐	
	- Coutures alignées entre 2 et 6 mm du rebord	☐	☐	
	- Renforcement approprié des points de rupture	☐	☐	
	5.2 Entrelacement approprié du fil.			0 5
	- Tension uniforme	☐	☐	
	5.3 Alignement exact des pièces assemblées			0 5
	- Absence de dépassement	☐	☐	
	Tolérance : 2 mm.			

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
Appliquer des techniques de base.		OUI NON
	6. Respect des règles de santé et de sécurité. 6.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité. - Manipulation sécuritaire des outils et des matériaux	0 5 ☐ ☐

Note pour l'examinatrice ou l'examineur

1. La notation est dichotomique. À chaque unité de notation, allouer la totalité des points ou 0 et encrer les points alloués.
2. Allouer la totalité des points uniquement si la candidate ou le candidat obtient un OUI pour tous les jugements qui relèvent de l'unité de notation, sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.
3. Ne tolérer aucun manquement aux exigences d'un élément d'observation sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.

Seuil de réussite : 80 points

RÉSULTAT TOTAL :

/100

Réussite : ☐ Échec : ☐

Nom de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429243

N° ET TITRE DU MODULE : 4 - BANC DE FINITION

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429243

N° ET TITRE DU MODULE : 4 - BANC DE FINITION

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser un banc de finition

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Utiliser les brosses et les feutres de la section de polissage.	15	10	• Application des méthodes de polissage. • Qualité du polissage.	P
Utiliser les accessoires de la section de ponçage.	40	30	• Application des méthodes de ponçage. • Qualité du ponçage.	P
Utiliser les couteaux rotatifs.	40	35	• Application des méthodes de dégrossissement. • Qualité du dégrossissement.	P
Entretenir le banc de finition.	5	15	• Justesse de l'évaluation de l'état des pièces et des accessoires. • Application des techniques d'entretien d'un banc de finition. • Qualité du réglage. • Qualité de la lubrification des composantes. • Propreté du banc de finition.	P
Utiliser un banc de finition.	--	10	• Posture de travail. • Respect des règles de santé et de sécurité.	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Cordonnerie	Code :	429243
N° ET TITRE DU MODULE :	4 - BANC DE FINITION	Durée de l'épreuve :	45 minutes
COMPORTEMENT ATTENDU :	Utiliser un banc de finition		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Utiliser les brosses et les feutres de la section de polissage.	PT	1. Qualité du polissage.	10	1.1 Uniformité du cirage et du polissage.	5
Utiliser les accessoires de la section de ponçage.	PS/PT	2. Application des méthodes de ponçage.	15	1.2 Finition adéquate du polissage.	5
				2.1 A respecté la séquence des opérations concernant le ponçage.	5
				2.2 A utilisé correctement les instruments de ponçage.	5
				2.3 A manié correctement les chaussures au cours du ponçage.	5
		3. Qualité du ponçage.	15	3.1 Degré de ponçage approprié à l'état des pièces.	5
				3.2 Respect des contours initiaux des pièces.	5
				3.3 Uniformité de la surface poncée.	5
Utiliser les couteaux rotatifs.	PS/PT	4. Application des méthodes de dégrossissement.	15	4.1 A utilisé correctement les couteaux rotatifs.	10

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Cordonnerie	Code :	429243
N° ET TITRE DU MODULE :	4 - BANC DE FINITION	Durée de l'épreuve :	45 minutes
COMPORTEMENT ATTENDU :	Utiliser un banc de finition		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Entretenir le banc de finition.	PS/PT	5. Qualité du dégrossissement.	20	4.2 A manié correctement les chaussures au cours du dégrossissement.	5
				5.1 Régularité des contours des pièces dégrossies.	10
				5.2 Respect de la forme initiale des pièces.	10
		6. Application des techniques d'entretien d'un banc de finition.	5	6.1 A appliqué correctement les techniques de remplacement et d'ajustement des composants.	5
Utiliser un banc de finition.	PS	7. Qualité du réglage.	10	7.1 Ajustement des composants conforme aux critères usuels de qualité.	10
		8. Posture de travail.	5	8.1 A adopté une posture de travail sécuritaire.	5
		9. Respect des règles de santé et de sécurité.	5	9.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité.	5

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

Module 4

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

1 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429243

N° ET TITRE DU MODULE : 4 - BANC DE FINITION

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique portant sur l'utilisation d'un banc de finition. Nous soulignons que l'ordre de présentation des éléments-critères du tableau de spécifications et de la fiche d'évaluation ne correspond pas à la séquence d'exécution des tâches de l'épreuve. On suggère que les candidates et les candidats exécutent les tâches suivantes : - installent et ajustent des rubans et des cônes de papier abrasif; - dégrossissent les demi-semelles d'une paire de chaussures à l'aide des couteaux rotatifs; - poncent les semelles et les talons de cuir d'une paire de chaussures; - cirent et polissent les chaussures.
Conditions du déroulement de l'épreuve	Les candidates et les candidats auront à leur disposition : - une paire de chaussures pour hommes de style classique; - de la cire en pâte; - un banc de finition; - les rubans et les cônes de papier abrasif; - les matériaux et les outils nécessaires à l'exécution des tâches de l'épreuve. Elles et ils exécuteront les tâches à l'aide de consignes écrites. L'organisation fonctionnelle de l'atelier influera sur le nombre de candidates et de candidats évalués simultanément. Nous suggérons la présence d'une examinatrice ou d'un examinateur pour un groupe de trois candidates ou candidats. Les désajustements causés aux bancs de finition devront être équivalents pour chaque candidate ou candidat. Il en va de même pour le niveau de difficulté concernant les opérations de ponçage et de polissage. L'épreuve pourrait avoir lieu durant les cinq dernières heures du module ou dès que l'évaluation formative indiquera que les candidates et les candidats auront acquis la compétence suffisante.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

2 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429243

N° ET TITRE DU MODULE : 4 - BANC DE FINITION

Items	Remarques
Durée de l'épreuve	La durée de l'épreuve sera de 45 minutes.
Information sur les éléments-critères	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.
Utiliser les brosses et les feutres de la section de polissage	Les observations s'effectueront après l'épreuve.
Élément-critère 1.1 Uniformité du cirage et du polissage.	Les candidates et les candidats devront cirer les chaussures et les polir à l'aide du banc de finition. Les observations porteront sur l'état des chaussures. On ne devrait pas trouver de taches à l'intérieur des chaussures ni de mottes de cirage. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique des chaussures.
Élément-critère 1.2 Finition adéquate du polissage.	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique des chaussures.
Utiliser les accessoires de la section de ponçage	Les observations s'effectueront après les opérations de dégrossissement.
Élément-critère 2.1 A respecté la séquence des opérations concernant le ponçage.	Aucun manquement ne sera toléré.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

3 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429243

N° ET TITRE DU MODULE : 4 - BANC DE FINITION

Items	Remarques
Élément-critère 2.2 A utilisé correctement les instruments de ponçage.	Aucun manquement ne sera toléré.
Élément-critère 2.3 A manié correctement les chaussures au cours du ponçage.	Aucun manquement ne sera toléré.
Élément-critère 3.1 Degré de ponçage approprié à l'état des pièces.	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect des chaussures.
Élément-critère 3.2 Respect des contours initiaux des pièces.	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect des chaussures.
Élément-critère 3.3 Uniformité de la surface poncée.	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect des chaussures.
Utiliser les couteaux rotatifs	L'épreuve débutera par le dégrossissement des talons et des demi-semelles. En cas de bris majeur d'une chaussure, l'épreuve sera interrompue et annulée.
Élément-critère 4.1 A utilisé correctement les couteaux rotatifs.	L'examinatrice ou l'examinateur devra s'assurer pendant cette phase de l'épreuve que la candidate ou le candidat respecte intégralement les techniques relatives au fonctionnement des couteaux rotatifs. Aucun manquement ne sera toléré.

TITRE DU PROGRAMME : CordonnerieCode : 429243N° ET TITRE DU MODULE : 4 - BANC DE FINITION

Items	Remarques
Élément-critère 4.2 A manié correctement les chaussures au cours du dégrossissement.	Aucun manquement ne sera toléré.
Élément-critère 5.1 Régularité des contours des pièces dégrossies.	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect des chaussures.
Élément-critère 5.2 Respect de la forme initiale des pièces.	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect des chaussures.
Entretenir le banc de finition	Les candidates et les candidats commenceront l'épreuve par l'installation et l'ajustement de rubans et de cônes de papier abrasif.
Élément-critère 6.1 A appliqué correctement les techniques de remplacement et d'ajustement des composants.	L'examinatrice ou l'examineur fournira aux candidates et aux candidats les rubans et les cônes à changer. Elles et ils ne devront pas les abîmer au moment de la pose et de l'ajustement. Aucun manquement ne sera toléré.
Élément-critère 7.1 Ajustement des composants conforme aux critères usuels de qualité.	Advenant un ajustement inadéquat, l'examinatrice ou l'examineur préviendra la candidate ou le candidat pour qu'elle ou qu'il puisse corriger la situation. Aucun manquement ne sera toléré.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

5 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429243

N° ET TITRE DU MODULE : 4 - BANC DE FINITION

Items	Remarques
Utiliser un banc de finition Élément-critère 8.1 A adopté une posture de travail sécuritaire. Élément-critère 9.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité. Seuil de réussite	Au cours de l'utilisation du banc de finition, les candidates et les candidats devront adopter une posture de travail sécuritaire. Tout manquement répété, après un premier avertissement, aura pour conséquence l'interruption et l'annulation de l'épreuve. On s'attend à ce que les candidates et les candidats : - portent des lunettes et un tablier; - gardent leurs vêtements et cheveux attachés. De plus, tout manquement répété, après un premier avertissement, au sujet des normes de santé et de sécurité aura pour conséquence l'interruption et l'annulation de l'évaluation de la candidate ou du candidat en cause. Il en va de même si la candidate ou le candidat cause des dommages matériels importants. 85 points sur une possibilité de 100.

FICHE D'ÉVALUATION

Titre du programme : Cordonnerie
N° et titre du module : 4 - BANC DE FINITION
Code du programme : 5145

Code du module : 429243

Nom de la candidate
ou du candidat : _____

Code
permanent : _____

École : _____

Date : _____

Objets d'évaluation	Observations et jugements		Notation	
		OUI	NON	
Utiliser les brosses et les feutres de la section de polissage. Utiliser les accessoires de la section de ponçage.	1. Qualité du polissage.			
	1.1 Uniformité du cirage et du polissage.	☐	☐	0 5
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique des chaussures.			
	1.2 Finition adéquate du polissage.			0 5
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique des chaussures.	☐	☐	
	2. Application des méthodes de ponçage.			
	2.1 A respecté la séquence des opérations concernant le ponçage.	☐	☐	0 5
	2.2 A utilisé correctement les instruments de ponçage.	☐	☐	0 5
	2.3 A manié correctement les chaussures au cours du ponçage.	☐	☐	0 5
	3. Qualité du ponçage.			
	3.1 Degré de ponçage approprié à l'état des pièces.	☐	☐	0 5
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique des chaussures.			
	3.2 Respect des contours initiaux des pièces.	☐	☐	0 5
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique des chaussures.			

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation			
Utiliser les couteaux rotatifs.		OUI	NON		
	3.3 Uniformité de la surface poncée.	☐	☐	0	5
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique des chaussures.				
	4. Application des méthodes de dégrossissement.				
	4.1 A utilisé correctement les couteaux rotatifs.			0	10
	- Respect des techniques d'utilisation des couteaux rotatifs	☐	☐		
	- Respect des étapes de travail	☐	☐		
	4.2 A manié correctement les chaussures au cours du dégrossissement.	☐	☐	0	5
	5. Qualité du dégrossissement.				
	5.1 Régularité des contours des pièces dégrossies.	☐	☐	0	10
Entretien le banc de finition.	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique des chaussures.				
	5.2 Respect de la forme initiale des pièces.	☐	☐	0	10
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique des chaussures.				
	6. Application des techniques d'entretien d'un banc de finition.				
	6.1 A appliqué correctement les techniques de remplacement et d'ajustement des pièces et des matériaux.	☐	☐	0	5
	7. Qualité du réglage.				
	7.1 Ajustement des pièces et des matériaux conforme aux critères usuels de qualité.			0	10
	- Tension appropriée des rubans	☐	☐		
	- Fixation adéquate des pièces et des matériaux	☐	☐		

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation	
Utiliser un banc de finition.	OUI NON		
	8. Posture de travail. 8.1 A adopté une posture de travail sécuritaire.	☐ ☐	0 5
	9. Respect des règles de santé et de sécurité.		
	9.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité. - Port des équipements de protection individuelle - Maniement sécuritaire des outils - Utilisation sécuritaire du banc de finition	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	0 5

Note pour l'examinatrice ou l'examineur

1. La notation est dichotomique. À chaque unité de notation, allouer la totalité des points ou 0 et encrer les points alloués.
2. Allouer la totalité des points uniquement si la candidate ou le candidat obtient un OUI pour tous les jugements qui relèvent de l'unité de notation, sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.
3. Ne tolérer aucun manquement aux exigences d'un élément d'observation sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.

Seuil de réussite : 85 points

RÉSULTAT TOTAL :

/100

Réussite : ☐ Échec : ☐

Nom de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429253

N° ET TITRE DU MODULE : 5 - RÉPARATION ET POSE DE TALONS

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429253

N° ET TITRE DU MODULE : 5 - RÉPARATION ET POSE DE TALONS

COMPORTEMENT ATTENDU : Réparer et poser des talons

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Prendre connaissance du travail à effectuer.	5	--	- Interprétation des données. - Reconnaissance du procédé de fabrication. - Pertinence de l'évaluation de la nature de la réparation et des opérations à effectuer.	P
Choisir et préparer les matériaux de remplacement.	10	15	- Choix des matériaux de remplacement. - Application des techniques de préparation des matériaux de remplacement. - Qualité de la préparation des matériaux de remplacement.	P
Préparer la chaussure : - poser un talon; - poser un biseau.	40	20	- Application des techniques de préparation. - Qualité de la préparation.	P
Effectuer le travail.	40	30	- Application des techniques de pose. - Qualité de la pose. - Symétrie de la paire de chaussures.	P
Effectuer la finition.	5	20	- Application des techniques de finition. - Qualité de la finition. - Utilisation du banc de finition. - Qualité du cirage et du polissage.	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 5

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429253

N° ET TITRE DU MODULE : 5 - RÉPARATION ET POSE DE TALONS

COMPORTEMENT ATTENDU : Réparer et poser des talons

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Réparer et poser des talons.	--	15	• Respect du principe de balancement d'une chaussure. • Conformité avec le modèle original. • Respect des règles de santé et de sécurité.	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 5

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429253</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>5 - RÉPARATION ET POSE DE TALONS</u>	Durée de l'épreuve :	<u>2½ heures</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Réparer et poser des talons</u>		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Choisir et préparer les matériaux de remplacement.	PS/PT	1. Choix des matériaux de remplacement.	5	1.1 A choisi les matériaux de remplacement appropriés à la nature de la réparation à effectuer.	5
		2. Qualité de la préparation des matériaux de remplacement.	10	2.1 Préparation adéquate des matériaux de remplacement.	10
Préparer la chaussure : - poser un talon; - poser un biseau.	PT	3. Qualité de la préparation.	20	3.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la préparation de la pose.	20
Effectuer le travail.	PT	4. Qualité de la pose.	15	4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la pose de talons et d'enveloppes.	15
		5. Symétrie de la paire de chaussures.	15	5.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la symétrie des chaussures.	15
Effectuer la finition.	PT	6. Qualité de la finition.	20	6.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la finition.	20
Réparer et poser des talons.	PS/PT	7. Conformité avec le modèle original.	10	7.1 Conformité des dimensions et des formes des talons avec le modèle original.	10
		8. Respect des règles de santé et de sécurité.	5	8.1 A respecté les règles de santé et de sécurité.	5

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

1 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429253

N° ET TITRE DU MODULE : 5 - RÉPARATION ET POSE DE TALONS

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique portant sur la réparation et la pose de talons. Nous soulignons que l'ordre de présentation des éléments-critères du tableau de spécifications ne correspond pas à la séquence d'exécution des tâches de l'épreuve. On suggère que les candidates et les candidats réparent et posent un talon sur une chaussure avec talon-tige pour femmes. Les tâches devront être exécutées selon l'ordre suivant : - noter les dimensions et la forme des talons; - détacher la semelle de propreté, la talonnette et le bonbout; - biseauter et égaliser (au besoin) les extrémités; - choisir un talon; - choisir le matériel nécessaire à la pose (clous, type de colle...); - sabler et nettoyer le talon; - tailler (au besoin), poser et coller l'enveloppe sur le talon; - vérifier la symétrie (la hauteur des talons) et le balancement des chaussures; - coller et clouer le talon et le bonbout; - effectuer les derniers ajustements (au besoin); - coller la semelle de propreté et la talonnette.
Conditions du déroulement de l'épreuve	Les candidates et les candidats exécuteront les tâches à l'aide de consignes écrites. Elles et ils auront à leur disposition : - une paire de chaussures pour femmes; - un vaste choix de talons; - les matériaux et les outils nécessaires à l'exécution des tâches de l'épreuve.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429253

N° ET TITRE DU MODULE : 5 - RÉPARATION ET POSE DE TALONS

Items	Remarques
Durée de l'épreuve Information sur les éléments-critères Choisir et préparer les matériaux de remplacement. Élément-critère 1.1 A choisi les matériaux de remplacement appropriés à la nature de la réparation à effectuer.	Les candidats et les candidates pourront être évalués simultanément en classe. Le niveau de difficulté concernant les tâches à exécuter devra être équivalent pour chaque candidate ou candidat. La durée de l'épreuve sera de 2 heures 30 minutes. Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation. L'examinatrice ou l'examinateur devrait, après l'évaluation de l'élément-critère 1.1, effectuer les interventions nécessaires pour que les candidates et les candidats ne puissent commettre des erreurs, sur le plan de la réparation, reliées à un mauvais choix de matériaux de remplacement. Les observations porteront sur le choix judicieux, selon les caractéristiques des chaussures : - des nouveaux talons; - des bonbouts; - des dimensions des clous; - du type de colle. Aucune erreur ne sera tolérée.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

3 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429253

N° ET TITRE DU MODULE : 5 - RÉPARATION ET POSE DE TALONS

Items	Remarques
Élément-critère 2.1 Préparation adéquate des matériaux de remplacement. Préparer la chaussure : - poser un talon; - poser un biseau. Élément-critère 3.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la préparation de la pose. Effectuer le travail. Élément-critère 4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la pose de talons et d'enveloppes.	Les observations porteront sur la préparation des nouveaux talons, des bonbouts et porteront sur : - le ponçage de la surface; - la propreté des matériaux de remplacement; - les dimensions et la forme des matériaux. Aucun manquement ne sera toléré. Les observations porteront sur : - l'absence de dommages dus à l'enlèvement du talon, de la semelle de propreté et de la talonnette; - le ponçage et la propreté des surfaces. Aucun manquement ne sera toléré. Les observations porteront sur : - la solidité de l'assemblage des chaussures, des talons et des bonbouts; - la qualité de la cimentation; - l'alignement de l'assemblage; - la propreté de l'assemblage. Aucun manquement ne sera toléré.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

4 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429253

N° ET TITRE DU MODULE : 5 - RÉPARATION ET POSE DE TALONS

Items	Remarques
Élément-critère 5.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la symétrie des chaussures. Effectuer la finition. Élément-critère 6.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la finition. Réparer et poser des talons. Élément-critère 7.1 Conformité des dimensions et des formes des talons avec le modèle original. Élément-critère 8.1 A respecté les règles de santé et de sécurité. Seuil de réussite	Aucun manquement ne sera toléré. Les observations porteront sur : - la pose de la talonnette et de la semelle de propreté; - la qualité de l'aspect final de l'assemblage. Aucun manquement ne sera toléré. Les données concernant les dimensions et la forme des nouveaux talons devront correspondre avec celles relevées au début de l'épreuve. Aucun manquement ne sera toléré. Tout manquement répété, après un premier avertissement, aux règles de santé et de sécurité aura comme conséquence l'interruption et l'annulation de l'évaluation du travail de la candidate ou du candidat. Il en va de même si la candidate ou le candidat cause des dommages matériels importants. 85 points sur une possibilité de 100.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429263

N° ET TITRE DU MODULE : 6 - MACHINES À COUDRE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429263

N° ET TITRE DU MODULE : 6 - MACHINES À COUDRE

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des machines à coudre

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Effectuer des piqûres d'assemblage à la machine régulière à plateau et à la machine à bras cylindrique (moulin à pièce).	35	80	• Aménagement du poste de travail. • Choix des matériaux et du matériel. • Application des techniques d'assemblage à l'aide de machines à coudre de type à plateau ou à bras cylindrique. • Qualité de l'assemblage.	P
Utiliser la machine à point invisible (McKay) et la machine à piquer les semelles (couture extérieure).	35	--	• Application des techniques de réglage. • Qualité de la préparation du fil. • Application des techniques d'assemblage à l'aide de machines à coudre de type à point invisible ou à piquer la semelle. • Qualité de l'assemblage.	P
Effectuer des piqûres à la machine programmable.	20	--	• Application des techniques d'assemblage à l'aide de machines à coudre programmables. • Qualité de l'assemblage.	P
Entretenir les différentes machines à coudre.	10	--	• Application des techniques d'entretien de machines à coudre. • Qualité de l'entretien. • Justesse de l'évaluation de l'état des pièces. • Application des techniques de réglage. • Précision du réglage.	P
Utiliser des machines à coudre.	--	20	• Posture de travail conforme aux règles d'ergonomie. • Respect des règles de santé et de sécurité.	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429263</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>6 - MACHINES À COUDRE</u>	Durée de l'épreuve :	<u>2 heures</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Utiliser des machines à coudre</u>		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Effectuer des piqûres d'assemblage à la machine régulière à plateau et à la machine à bras cylindrique (moulin à pièce).	PT	1. Qualité de l'assemblage.	80	1.1 Dimension appropriée des points de couture.	10
				1.2 Espacement régulier des points de couture.	10
				1.3 Régularité de la ligne de couture avec le rebord des pièces assemblées.	10
				1.4 Uniformité des contours du montage.	10
				1.5 Absence de points sautés et de noeuds.	10
				1.6 Solidité des points de rupture.	10
				1.7 Fils coupés à ras des matériaux.	10
				1.8 Intégrité des pièces cousues.	10
Utiliser des machines à coudre.	PS	2. Posture de travail conforme aux règles d'ergonomie.	10	2.1 A adopté une posture de travail conforme aux règles d'ergonomie.	10
		3. Respect des règles de santé et de sécurité.	10	3.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité.	10

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429263

N° ET TITRE DU MODULE : 6 - MACHINES À COUDRE

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique portant sur l'utilisation de machines à coudre. On suggère que les candidates et les candidats exécutent les tâches suivantes : - effectuer, à l'aide d'une machine régulière à plateau, l'assemblage suivant : • coudre deux pièces en cuir rigide dont les formes épouseront un rectangle avec un coin arrondi; • coudre à 1 cm de distance du rebord du 1^{er} assemblage, une bordure en cuir fin et souple; • rabattre vers l'extérieur la bordure afin de la recoudre à 2 cm du rebord avec le dessous du 1^{er} assemblage; - effectuer un second assemblage semblable au précédent mais avec une machine de type moulin à pièce.
Conditions du déroulement de l'épreuve	Les candidates et les candidats exécuteront les tâches à l'aide de consignes écrites et de dessins spécifiant l'emplacement des coutures à effectuer. Elles et ils auront à leur disposition : - les machines à coudre et l'outillage; - les matériaux nécessaires à l'exécution des tâches de l'épreuve. On suggère la présence d'une examinatrice ou d'un examinateur pour un groupe de sept candidates ou candidats.
Durée de l'épreuve	La durée de l'épreuve sera de 2 heures.
Information sur les éléments-critères	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

2 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429263

N° ET TITRE DU MODULE : 6 - MACHINES À COUDRE

Items	Remarques
Effectuer des piqûres d'assemblage à la machine régulière à plateau et à la machine à bras cylindrique (moulin à pièce). Élément-critère 1.1 Dimension appropriée des points de couture. Élément-critère 1.2 Espacement régulier des points de couture. Élément-critère 1.3 Régularité de la ligne de couture avec le rebord des pièces assemblées. Élément-critère 1.4 Uniformité des contours du montage. Élément-critère 1.5 Absence de points sautés et de noeuds.	Les observations relatives aux éléments-critères 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6, 1.7 et 1.8 s'appliquent aux travaux exécutés à l'aide de la machine à coudre de type à plateau et de la machine à coudre à bras cylindrique. On ne tolérera aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage. On ne tolérera aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage. On ne tolérera aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage. On ne tolérera aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage. On ne tolérera aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

3 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429263

N° ET TITRE DU MODULE : 6 - MACHINES À COUDRE

Items	Remarques
Élément-critère 1.6 Solidité des points de rupture.	On ne tolérera aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage.
Élément-critère 1.7 Fils coupés à ras des matériaux.	On ne tolérera aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage.
Élément-critère 1.8 Intégrité des pièces cousues.	Les pièces ne devront être ni abîmées ni égratignées. Aucun manquement ne sera toléré.
Utiliser des machines à coudre.	
Élément-critère 2.1 A adopté une posture de travail conforme aux règles d'ergonomie.	Les observations porteront sur le respect des règles d'ergonomie concernant la position des mains et du corps. Aucun manquement ne sera toléré.
Élément-critère 3.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité.	Tout manquement répété, après un premier avertissement, aux règles de santé et de sécurité aura comme conséquence l'interruption et l'annulation de l'évaluation de la candidate ou du candidat. Il en va de même si la candidate ou le candidat cause des dommages matériels importants.
Seuil de réussite	80 points sur une possibilité de 100.

FICHE D'ÉVALUATION

Titre du programme : Cordonnerie
 N° et titre du module : 6 - MACHINES À COUDRE
 Code du programme : 5145

Code du module : 429263

Nom de la candidate
 ou du candidat : _____

Code
 permanent : _____

École : _____

Date : _____

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
Effectuer des piqures d'assemblage à la machine régulière à plateau et à la machine à bras cylindrique.	OUI NON	
	1. Qualité de l'assemblage.	
	1.1 Dimension appropriée des points de couture.	☐ ☐ 0 10
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage.	
	1.2 Espacement régulier des points de couture.	☐ ☐ 0 10
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage.	
	1.3 Régularité de la ligne de couture avec le rebord des pièces assemblées.	☐ ☐ 0 10
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage.	
	1.4 Uniformité des contours du montage.	☐ ☐ 0 10
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage.	
	1.5 Absence de points sautés et de noeuds.	☐ ☐ 0 10
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage.	
	1.6 Solidité des points de rupture.	☐ ☐ 0 10
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage.	

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation	
Utiliser des machines à coudre.			
	OUI NON 1.7 Fils coupés à ras des matériaux. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de l'assemblage.	0 10	
	1.8 Intégrité des pièces cousues.	0 10	
	2. Posture de travail conforme aux règles d'ergonomie.		
	2.1 A adopté une posture de travail conforme aux règles d'ergonomie.	0 10	
	3. Respect des règles de santé et de sécurité.		
	3.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité. - Manipulation sécuritaire des outils et des matériaux - Utilisation sécuritaire des machines à coudre - Posture de travail sécuritaire	0 10	

Note pour l'examinatrice ou l'examineur

1. La notation est dichotomique. À chaque unité de notation, allouer la totalité des points ou 0 et encrer les points alloués.
2. Allouer la totalité des points uniquement si la candidate ou le candidat obtient un OUI pour tous les jugements qui relèvent de l'unité de notation, sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.
3. Ne tolérer aucun manquement aux exigences d'un élément d'observation sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.

Seuil de réussite : 80 points

RÉSULTAT TOTAL :

/100

Réussite : ☐ Échec : ☐

Nom de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429274

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - RÉPARATION ET POSE DE SEMELLES

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429274

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - RÉPARATION ET POSE DE SEMELLES

COMPORTEMENT ATTENDU : Réparer et poser des semelles

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Prendre connaissance du travail à effectuer.	10	--	• Reconnaissance du procédé de fabrication de la chaussure. • Justesse de l'évaluation concernant : - la nature de la réparation demandée; - les opérations à effectuer.	P
Choisir et préparer le matériau de remplacement : - semelle; - demi-semelle.	15	30	• Application des techniques de préparation. • Conformité des dimensions du gabarit de la demi-semelle. • Choix des matériaux de remplacement. • Qualité du ponçage. • Qualité de l'amincissement. • Qualité du biseautage de la semelle et de la demi-semelle de remplacement.	P
Préparer la chaussure : - semelle; - demi-semelle.	35	20	• Application des techniques de préparation. • Intégrité de la chaussure après l'enlèvement des pièces. • Choix des matériaux de remplacement. • Qualité de la pose du cambrion. • Qualité de la pose des produits de remplissage. • Qualité du biseautage de la semelle et de la demi-semelle.	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 7

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429274

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - RÉPARATION ET POSE DE SEMELLES

COMPORTEMENT ATTENDU : Réparer et poser des semelles

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Fixer la semelle ou la demi-semelle.	35	30	• Choix de la technique de pose. • Application des techniques de pose. • Qualité de la pose de la demi-semelle et de la semelle. • Qualité de la couture de la demi-semelle et de la semelle. • Symétrie de la paire de semelles et de la paire de demi-semelles.	P
Effectuer la finition.	5	15	• Application des techniques de finition. • Qualité de l'ajustement du contour de la semelle et de la demi-semelle. • Qualité du cirage et du polissage. • Qualité de l'aspect final.	P
Réparer et poser des semelles.	--	5	• Respect du principe de balancement d'une chaussure. • Respect des règles de santé et de sécurité.	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429274</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>7 - RÉPARATION ET POSE DE SEMELLES</u>	Durée de l'épreuve :	<u>4 heures</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Réparer et poser des semelles</u>		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Choisir et préparer le matériau de remplacement : - semelle; - demi-semelle.	PS/PT	1. Conformité des dimensions du gabarit de la demi-semelle.	5	1.1 Gabarit conforme aux dimensions de la semelle.	5
		2. Choix des matériaux de remplacement.	5	2.1 A choisi les matériaux de remplacement appropriés aux caractéristiques de la semelle ou de la demi-semelle à remplacer.	5
		3. Qualité du ponçage.	5	3.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs au ponçage.	5
		4. Qualité de l'amincissement.	5	4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à l'amincissement.	5
		5. Qualité du biseautage de la semelle et de la demi-semelle de remplacement.	10	5.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs au biseautage de la semelle et de la demi-semelle de remplacement.	10
Préparer la chaussure : - semelle; - demi-semelle.	PS/PT	6. Intégrité de la chaussure après l'enlèvement des pièces.	10	6.1 Absence de bris ou d'égratignures.	10

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Cordonnerie	Code :	429274
N° ET TITRE DU MODULE :	7 - RÉPARATION ET POSE DE SEMELLES	Durée de l'épreuve :	4 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Réparer et poser des semelles		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Fixer la semelle ou la demi-semelle.	PT	7. Choix des matériaux de remplacement.	5	7.1 A choisi les matériaux de remplacement appropriés à la chaussure.	5
		8. Qualité de la pose des matériaux de remplacement.	5	8.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la pose des matériaux de remplacement.	5
		9. Qualité de la pose de la demi-semelle et de la semelle.	15	9.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la pose de la demi-semelle et de la semelle.	15
		10. Qualité de la couture de la demi-semelle ou de la semelle.	15	10.1 Respect des critères de qualité relatifs à la couture de la demi-semelle ou de la semelle.	15
Effectuer la finition.	PT	11. Qualité de l'ajustement du contour de la semelle et de la demi-semelle.	15	11.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à l'ajustement du contour de la semelle et de la demi-semelle.	15
Réparer et poser des semelles.	PS	12. Respect des règles de santé et de sécurité.	5	12.1 A respecté les règles de santé et de sécurité.	5

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

1 / 6

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429274

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - RÉPARATION ET POSE DE SEMELLES

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique portant sur la réparation et la pose de semelles. On suggère que les candidates et les candidats remplacent une semelle par une demi-semelle. L'examinatrice ou l'examineur fournira une chaussure usagée de modèle classique pour hommes. Le montage sera de type «Good-year» avec trépointe. Les tâches pourraient être exécutées selon l'ordre suivant : - tracer les lignes de joints et fabriquer un gabarit; - choisir les matériaux appropriés aux caractéristiques de la chaussure; - tailler et biseauter une demi-semelle; - poncer la demi-semelle; - enlever la vieille semelle sans altérer la trépointe et en conservant une surface pour le joint; - poncer le fond de la chaussure; - remplacer les matériaux de remplacement; - coller et ajuster la demi-semelle sur le fond de la chaussure; - uniformiser le pourtour de la semelle avec la trépointe; - effectuer les coutures nécessaires à l'aide de la piqueuse à semelle; - effectuer la finition.
Conditions du déroulement de l'épreuve.	Les candidates et les candidats auront à leur disposition l'outillage, l'équipement et les matériaux nécessaires à l'exécution des tâches. Elles ou ils effectueront les tâches à l'aide de consignes écrites. L'ensemble de la classe pourra être évalué simultanément. On suggère la présence de deux examinatrices ou examinateurs. Un examinateur ou une examinatrice devra évaluer les éléments-critères relatifs à l'utilisation des machines à coudre et du banc de finition.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

2 / 6

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429274

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - RÉPARATION ET POSE DE SEMELLES

Items	Remarques
Durée de l'épreuve Information sur les éléments-critères. Choisir et préparer le matériau de remplacement : - semelle; - demi-semelle. Élément-critère 1.1 Gabarit conforme aux dimensions de la semelle. Élément-critère 2.1 A choisi les matériaux de remplacement appropriés aux caractéristiques de la semelle ou de la demi-semelle à remplacer.	Si une candidate ou un candidat endommage sérieusement une pièce, elle ou il pourra recevoir une nouvelle pièce pour qu'elle ou qu'il puisse continuer l'épreuve, mais les points alloués à l'élément-critère correspondant à la tâche seront perdus. La durée de l'épreuve sera de 4 heures. Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation. Les candidates et les candidats devront fabriquer un gabarit pour la demi-semelle à l'aide de la semelle à remplacer. Tolérance : 2 mm. L'examinatrice ou l'examineur devra, après l'évaluation de l'élément-critère, effectuer les interventions nécessaires pour que les candidates et les candidats ne puissent commettre des erreurs reliées à un mauvais choix de matériaux de remplacement. Aucune erreur ne sera tolérée.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429274

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - RÉPARATION ET POSE DE SEMELLES

Items	Remarques
Élément-critère 3.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs au ponçage.	Le ponçage devra être approprié à la nature des matériaux. Les observations porteront sur : - le choix de la surface à poncer; - la grosseur du grain pour le ponçage; - l'uniformité du sablage; - l'état de la surface (propreté). Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de la préparation de la semelle et de la demi-semelle.
Élément-critère 4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à l'amincissement.	Les observations porteront sur l'angle, la largeur et l'épaisseur, qui devront être appropriés. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de l'assemblage.
Élément-critère 5.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs au biseautage de la semelle et de la demi-semelle de remplacement.	Les observations porteront sur : - l'uniformité de l'angle; - la largeur constante du biseau. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de l'assemblage.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

4 / 6

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429274

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - RÉPARATION ET POSE DE SEMELLES

Items	Remarques
Préparer la chaussure : - semelle; - demi-semelle. Élément-critère 6.1 Absence de bris ou d'égratignures. Élément-critère 7.1 A choisi les matériaux de remplacement appropriés à la chaussure. Élément-critère 8.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la pose des matériaux de remplacement.	Aucun manquement ne sera toléré. L'examinatrice ou l'examineur devra, après l'évaluation de l'élément-critère, effectuer les interventions nécessaires pour que les candidates et les candidats ne puissent commettre des erreurs reliées à un mauvais choix de matériaux. Aucune erreur ne sera tolérée. Le remplissage devra avoir une surface continue avec la trépointe. Aucun manquement ne sera toléré.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429274

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - RÉPARATION ET POSE DE SEMELLES

Items	Remarques
Fixer la semelle ou la demi-semelle. Élément-critère 9.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la pose de la demi-semelle et de la semelle. Élément-critère 10.1 Respect des critères de qualité relatifs à la couture de la demi-semelle ou de la semelle.	Les observations porteront sur : - l'application uniforme et l'absence de débordement de la colle; - l'absence d'interstices; - l'absence de dépassement des pièces; - la solidité de l'assemblage. Tolérance : 2 mm au niveau de la demi-semelle. Les observations porteront sur : - la dimension des points de couture; - l'espacement des points de couture; - la régularité de la ligne de couture avec le rebord de la chaussure; - l'absence de points sautés et de noeuds; - la profondeur des points de couture; - le martelage de la couture; - la solidité des points de rupture; - l'intégrité des pièces cousues. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique de la chaussure.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429274

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - RÉPARATION ET POSE DE SEMELLES

Items	Remarques
Effectuer la finition. Élément-critère 11.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à l'ajustement du contour de la semelle et de la demi-semelle. Réparer et poser des semelles. Élément-critère 12.1 A respecté les règles de santé et de sécurité. Seuil de réussite	Les observations porteront sur : - la coupe adéquate du contour de la demi-semelle; - l'uniformité des différentes surfaces; - l'angle de dégrossissement; - le dégrossissement uniforme du joint et des contours; - le respect des formes originales de la chaussure. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique de la chaussure. Tout manquement répété, après un premier avertissement, aux règles de santé et de sécurité aura comme conséquence l'interruption et l'annulation de l'évaluation de la candidate ou du candidat. Il en va de même si la candidate ou le candidat cause des dommages matériels importants. 80 points sur une possibilité de 100.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429284

N° ET TITRE DU MODULE : 8 - RÉPARATION DE TIGES

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429284

N° ET TITRE DU MODULE : 8 - RÉPARATION DE TIGES

COMPORTEMENT ATTENDU : Réparer des tiges de chaussures

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Prendre connaissance du travail à effectuer.	5	--	- Reconnaissance du procédé de fabrication de la chaussure. - Justesse de l'évaluation concernant : - la nature de la réparation demandée; - les opérations à effectuer.	P
Choisir et préparer le matériau.	15	20	- Choix des matériaux de remplacement. - Application des techniques de préparation des matériaux de remplacement. - Qualité de la préparation des matériaux de remplacement.	P
Préparer la chaussure.	20	15	- Application des techniques de préparation. - Qualité de la préparation de la chaussure. - Justesse des mesures.	P
Effectuer la réparation.	50	20	- Application des techniques de réparation. - Qualité de la réparation. - Respect des mesures initiales de la chaussure.	P
Effectuer la finition.	10	40	- Application des techniques de vérification. - Application des produits cosmétiques. - Qualité de l'aspect final des chaussures.	P
Réparer des tiges de chaussures.	--	5	Respect des règles de santé et de sécurité.	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 8

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME :	Cordonnerie	Code :	429284
N° ET TITRE DU MODULE :	8 - RÉPARATION DE TIGES	Durée de l'épreuve :	3 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Réparer des tiges de chaussures		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Choisir et préparer le matériau.	PS/PT	1. Choix des matériaux de remplacement.	10	1.1 A choisi les matériaux de remplacement appropriés à la nature de la réparation à effectuer.	10
		2. Qualité de la préparation des matériaux de remplacement.	10	2.1 Préparation adéquate des matériaux de remplacement.	10
Préparer la chaussure.	PT	3. Qualité de la préparation de la chaussure.	15	3.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la préparation de la chaussure.	15
Effectuer la réparation.	PT	4. Qualité de la réparation.	20	4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la réparation.	20
Effectuer la finition.	PS/PT	5. Application des techniques de vérification.	10	5.1 A appliqué correctement les techniques de vérification.	10
		6. Qualité de l'aspect final des chaussures.	30	6.1 Respect des formes initiales des chaussures.	15
				6.2 Respect des critères de qualité relatifs à la finition.	15
Réparer des tiges de chaussures.	PS	7. Respect des règles de santé et de sécurité.	5	7.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité.	5

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

1 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429284

N° ET TITRE DU MODULE : 8 - RÉPARATION DE TIGES

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique portant sur la réparation de tiges. Nous soulignons que l'ordre de présentation des éléments-critères du tableau de spécifications et de la fiche d'évaluation ne correspond pas à la séquence d'exécution des tâches de l'épreuve. On suggère que les candidates et les candidats réparent : - la doublure située à l'arrière du talon et le contrefort d'une chaussure; - une seconde chaussure sans trépointe, et dont le côté droit sera fendu au ras de la semelle sur une longueur de 5 cm. Concernant la pose d'une nouvelle doublure de renfort et la réparation du contrefort, les candidates et les candidats pourraient exécuter les tâches suivantes : - enlever la talonnette; - couper et enlever les éléments détériorés de la doublure et du contrefort; - choisir, préparer et coller une nouvelle pièce pour renforcer le contrefort; - fabriquer un gabarit pour la nouvelle doublure; - choisir, couper et préparer le cuir pour la doublure de contrefort; - encoller, poser et ajuster la doublure; - coudre la doublure; - recoller la talonnette et enlever le surplus de colle.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

2 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429284

N° ET TITRE DU MODULE : 8 - RÉPARATION DE TIGES

Items	Remarques
Conditions du déroulement de l'épreuve.	Pour la deuxième chaussure, les candidates et les candidats pourraient exécuter les tâches suivantes : - enlever la semelle sans détériorer la chaussure; - sabler l'intérieur de la semelle et le fond du soulier; - relever la section de l'empeigne qui longe la déchirure; - choisir et préparer une pièce en cuir souple; - coller et ajuster la pièce avec l'intérieur de l'empeigne; - coudre la pièce; - recoller l'empeigne et la semelle; - enlever le surplus de colle. Les candidates et les candidats exécuteront les tâches à l'aide de consignes écrites. Elles et ils auront à leur disposition : - les deux chaussures détériorées dont le montage de la semelle sera collé; - les matériaux, les colles, l'outillage et l'équipement nécessaires à l'exécution des tâches. L'ensemble de la classe pourra être évalué simultanément. Si une candidate ou un candidat endommage sérieusement une pièce au cours de la réparation, elle ou il pourra recevoir une nouvelle pièce pour pouvoir terminer l'épreuve, mais les points alloués à l'élément-critère seront perdus.
Durée de l'épreuve	La durée de l'épreuve sera de 3 heures.
Information sur les éléments-critères.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

3 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429284

N° ET TITRE DU MODULE : 8 - RÉPARATION DE TIGES

Items	Remarques
Choisir et préparer le matériau. Élément-critère 1.1 A choisi les matériaux de remplacement appropriés à la nature de la réparation à effectuer. Élément-critère 2.1 Préparation adéquate des matériaux de remplacement.	L'examinatrice ou l'examineur devra, après l'évaluation de l'élément-critère, effectuer les interventions nécessaires pour que les candidates et les candidats ne puissent commettre des erreurs reliées à un mauvais choix de matériaux de remplacement. Les observations porteront sur : - le type de cuir, qui devra être approprié avec la nature de la réparation à effectuer; - la couleur appropriée des pièces de cuir; - l'épaisseur et la rigidité des pièces de cuir. Aucune erreur ne sera tolérée. Les observations porteront sur : - la qualité du ponçage; - la qualité du biseautage; - l'absence de bris ou d'égratignures; - les dimensions des pièces des remplacement. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de la réparation des chaussures.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

4 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429284

N° ET TITRE DU MODULE : 8 - RÉPARATION DE TIGES

Items	Remarques
Préparer la chaussure. Élément-critère 3.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la préparation de la chaussure. Effectuer la réparation. Élément-critère 4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la réparation.	Les observations porteront sur : - la qualité du ponçage; - l'absence de bris ou d'égratignures; - l'intégrité de la forme originale des chaussures. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect original des chaussures. Les observations porteront sur : - l'application uniforme et l'absence de débordement de la colle; - l'absence d'interstices; - le respect du sens dessus et dessous des pièces; - l'absence de dépassement des pièces; - la qualité de la couture; - la solidité de l'assemblage. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de la réparation.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

5 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429284

N° ET TITRE DU MODULE : 8 - RÉPARATION DE TIGES

Items	Remarques
Effectuer la finition. Élément-critère 5.1 A appliqué correctement les techniques de vérification. Élément-critère 6.1 Respect des formes initiales des chaussures. Élément-critère 6.2 Respect des critères de qualité relatifs à la finition. Réparer des tiges de chaussures Élément-critère 7.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité. Seuil de réussite	Les candidates et les candidats devront effectuer les vérifications appropriées et indiquer les ajustements effectués. Elles et ils devront remplir une fiche sur les travaux exécutés et les vérifications effectuées. Tolérance : deux erreurs. Aucun manquement ne sera toléré. Les observations porteront la qualité de l'aspect final des chaussures. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect de la finition. Tout manquement répété, après un premier avertissement, aux règles de santé et de sécurité aura comme conséquence l'interruption et l'annulation de l'évaluation de la candidate ou du candidat. 80 points sur une possibilité de 100.

FICHE D'ÉVALUATION

Titre du programme : Cordonnerie

N° et titre du module : 8 - RÉPARATION DE TIGES

Code du programme : 5145

Code du module : 429284

Nom de la candidate

ou du candidat : _____

Code

permanent : _____

École : _____

Date : _____

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
Choisir et préparer le matériau.	OUI NON 1. Choix des matériaux de remplacement. 1.1 A choisi les matériaux de remplacement appropriés à la nature de la réparation à effectuer. 0 10 - Type de cuir approprié ☐ ☐ - Couleur appropriée ☐ ☐ - Épaisseur appropriée du cuir ☐ ☐ - Rigidité appropriée du cuir ☐ ☐	
	2. Qualité de la préparation des matériaux de remplacement. 2.1 Préparation adéquate des matériaux de remplacement. 0 10 - Ponçage adéquat ☐ ☐ - Biseautage adéquat ☐ ☐ - Absence de bris ou d'égratignures ☐ ☐ - Dimensions appropriées des pièces de remplacement ☐ ☐ Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de la réparation des chaussures.	
Préparer la chaussure.	3. Qualité de la préparation de la chaussure. 3.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la préparation de la chaussure. 0 15 - Ponçage adéquat ☐ ☐ - Absence de bris ou d'égratignures ☐ ☐ Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect original des chaussures.	

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
Effectuer la réparation.	OUI NON 4. Qualité de la réparation. 4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la réparation. 0 20 - Application uniforme de la colle ☐ ☐ - Absence de débordement de la colle ☐ ☐ - Absence d'interstices ☐ ☐ - Respect du sens dessus et dessous des pièces ☐ ☐ - Absence de dépassement des pièces ☐ ☐ - Couture conforme aux critères de qualité ☐ ☐ - Assemblage solide ☐ ☐ - Respect des formes originales de la chaussure ☐ ☐ Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de la réparation.	
	Effectuer la finition. 5. Application des techniques de vérification. 5.1 A appliqué correctement les techniques de vérification. ☐ ☐ 0 10 Tolérance : deux erreurs. 6. Qualité de l'aspect final des chaussures. 6.1 Respect des formes initiales des chaussures. ☐ ☐ 0 15 6.2 Respect des critères de qualité relatifs à la finition. ☐ ☐ 0 15 Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect de la finition.	

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
Réparer des tiges de chaussures.	OUI NON	
	7. Respect des règles de santé et de sécurité. 7.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité. - Manipulation sécuritaire des outils et des matériaux ☐ ☐	0 5

Note pour l'examinatrice ou l'examineur

1. La notation est dichotomique. À chaque unité de notation, allouer la totalité des points ou 0 et encercler les points alloués.
2. Allouer la totalité des points uniquement si la candidate ou le candidat obtient un OUI pour tous les jugements qui relèvent de l'unité de notation, sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.
3. Ne tolérer aucun manquement aux exigences d'un élément d'observation sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.

Seuil de réussite : 80 points

RÉSULTAT TOTAL : /100

Réussite : ☐ Échec : ☐

Nom de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429292

N° ET TITRE DU MODULE : 9 - RÉPARATION D'ARTICLES DIVERS

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429292

N° ET TITRE DU MODULE : 9 - RÉPARATION D'ARTICLES DIVERS

COMPORTEMENT ATTENDU : Réparer des articles divers

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Prendre connaissance du travail à effectuer.	10	15	- Détermination de la nature de la réparation et de sa faisabilité. - Justesse de l'évaluation concernant la pertinence de la réparation.	P
Choisir et préparer le matériau ou l'accessoire.	10	20	- Choix des matériaux et des accessoires. - Application des techniques de préparation des matériaux et des accessoires. - Qualité de la préparation des matériaux et des accessoires.	P
Préparer l'article.	20	15	- Application des techniques de préparation. - Qualité de la préparation de l'article.	P
Effectuer la réparation.	50	25	- Application des techniques d'assemblage. - Qualité de l'assemblage. - Mesures et proportions de l'article réparé. - Aspect fonctionnel de l'article réparé.	P
Effectuer la finition.	10	20	- Application des techniques de vérification. - Application des techniques de nettoyage. - Qualité du nettoyage. - Intégrité de l'article réparé.	P
Réparer des articles divers.	--	5	Respect des règles de santé et de sécurité.	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 9

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429292</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>9 - RÉPARATION D'ARTICLES DIVERS</u>	Durée de l'épreuve :	<u>4 heures</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Réparer des articles divers</u>		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Prendre connaissance du travail à effectuer.	PS	1. Détermination de la nature de la réparation et de sa faisabilité.	15	1.1 A déterminé exactement les opérations à effectuer.	15
Choisir et préparer le matériau ou l'accessoire.	PS/PT	2. Choix des matériaux et des accessoires.	10	2.1 A choisi les matériaux et les accessoires appropriés à la nature de la réparation à effectuer.	10
		3. Qualité de la préparation des matériaux et des accessoires.	10	3.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la préparation des matériaux et des accessoires.	10
Préparer l'article.	PT	4. Qualité de la préparation de l'article.	15	4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la préparation de l'article.	15
Effectuer la réparation.	PT	5. Qualité de l'assemblage.	15	5.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à l'assemblage.	15
		6. Mesures et proportions de l'article réparé.	10	6.1 Respect des mesures et des proportions initiales de l'article.	10

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429292</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>9 - RÉPARATION D'ARTICLES DIVERS</u>	Durée de l'épreuve :	<u>4 heures</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Réparer des articles divers</u>		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Effectuer la finition.	PT	7. Qualité du nettoyage.	10	7.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs au nettoyage.	10
		8. Intégrité de l'article réparé.	15	8.1 Absence de dommages dus à la réparation.	15
Réparer des articles divers.	PS	9. Respect des règles de santé et de sécurité.	5	9.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité.	5

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

1 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429292

N° ET TITRE DU MODULE : 9 - RÉPARATION D'ARTICLES DIVERS

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique portant sur la réparation d'articles divers. Nous soulignons que l'ordre de présentation des éléments-critères du tableau de spécifications et de la fiche d'évaluation ne correspond pas à la séquence d'exécution des tâches de l'épreuve. On suggère que les candidates et les candidats changent la fermeture à glissière et la doublure d'un sac. À titre d'exemple, les tâches à effectuer pourraient être : - déterminer les opérations à effectuer; - démonter les éléments du fermoir; - découdre et enlever la fermeture à glissière et la doublure; - choisir une pièce pour la doublure et une nouvelle fermeture à glissière; - préparer la fermeture à glissière; - encoller ou brocher la fermeture à glissière; - effectuer les ajustements nécessaires; - coudre l'assemblage; - amincir les côtés de la pièce; - préparer la doublure et la pièce; - poser les éléments du fermoir; - encoller ou brocher la doublure; - effectuer les ajustements nécessaires; - coudre la doublure et nettoyer le sac à main.
Conditions du déroulement de l'épreuve.	Les candidates et les candidats exécuteront les tâches à l'aide de consignes écrites. Elles et ils auront à leur disposition : - un sac avec fermoir; - les matériaux, les accessoires, les colles, l'outillage et l'équipement nécessaires à l'exécution des tâches.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

2 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429292

N° ET TITRE DU MODULE : 9 - RÉPARATION D'ARTICLES DIVERS

Items	Remarques
Durée de l'épreuve Information sur les éléments-critères. Prendre connaissance du travail à effectuer. Élément-critère 1.1 A déterminé exactement les opérations à effectuer.	Les candidates et les candidats pourront être évalués simultanément en classe. Si une candidate ou un candidat endommage sérieusement une pièce au cours de la réparation, elle ou il pourra recevoir une nouvelle pièce pour qu'elle ou qu'il puisse compléter l'épreuve, mais les points alloués à l'élément-critère seront définitivement perdus. La durée de l'épreuve sera de 4 heures. Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation. L'examinatrice ou l'examinateur devra, après l'évaluation de l'élément-critère, effectuer les interventions nécessaires pour que les candidates et les candidats ne puissent commettre des erreurs reliées à une mauvaise évaluation du travail à effectuer. Aucune erreur ne sera tolérée.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

3 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429292

N° ET TITRE DU MODULE : 9 - RÉPARATION D'ARTICLES DIVERS

Items	Remarques
Choisir et préparer le matériau ou l'accessoire. Élément-critère 2.1 A choisi les matériaux et les accessoires appropriés à la nature de la réparation à effectuer. Élément-critère 3.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la préparation des matériaux et des accessoires. Préparer l'article. Élément-critère 4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la préparation de l'article.	L'examinatrice ou l'examinateur devra, après l'évaluation de l'élément-critère, effectuer les interventions nécessaires pour que les candidates et les candidats ne puissent commettre des erreurs reliées à un mauvais choix. Les observations porteront sur le choix : - de la fermeture à glissière (calibre, longueur et couleur appropriés); - des pièces (épaisseur, souplesse, absence de défauts et couleur appropriés); - des couleurs et de la résistance des fils à coudre. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'exécution des tâches à effectuer. Les observations porteront sur la qualité de la préparation de la pièce et de la fermeture à glissière pour la réparation. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la préparation des pièces. Les observations porteront sur : - l'absence de dommages au sac après l'enlèvement de la doublure et de la fermeture à glissière; - l'absence de résidus ou de fils décousus; - la qualité de la préparation des parties à coller du sac. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la préparation de l'article.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

4 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429292

N° ET TITRE DU MODULE : 9 - RÉPARATION D'ARTICLES DIVERS

Items	Remarques
Effectuer la réparation. Élément-critère 5.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à l'assemblage. Élément-critère 6.1 Respect des mesures et des proportions initiales de l'article.	Les observations porteront sur : - l'emplacement de la trame de la fermeture à glissière, qui devra être centrée; - la longueur de la fermeture à glissière; - l'absence de vague ou de soulèvement de la fermeture à glissière; - la qualité de la couture de la pièce et de la fermeture à glissière selon : • l'absence de points sautés; • le renforcement des points de rupture; • la longueur des points de couture; • le respect des anciennes lignes de couture; - la position du fermoir; - l'absence de surplus de colle. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de l'assemblage. La pose de la doublure et de la fermeture à glissière ne devra pas modifier les proportions ni les dimensions initiales du sac. Aucun manquement ne sera toléré.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

5 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429292

N° ET TITRE DU MODULE : 9 - RÉPARATION D'ARTICLES DIVERS

Items	Remarques
Effectuer la finition. Élément-critère 7.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs au nettoyage. Élément-critère 8.1 Absence de dommages dus à la réparation. Réparer des articles divers. Élément-critère 9.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité. Seuil de réussite	Les observation porteront sur l'absence : - de surplus de colle; - de fils qui dépassent; - de marque d'outils. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique de l'article. Aucun manquement ne sera toléré. Tout manquement répété, après un premier avertissement, aux règles de santé et de sécurité aura comme conséquence l'interruption et l'annulation de l'évaluation de la candidate ou du candidat. 80 points sur une possibilité de 100.

FICHE D'ÉVALUATION

Titre du programme : Cordonnerie

N° et titre du module : 9 - RÉPARATION D'ARTICLES DIVERS

Code du programme : 5145

Code du module : 429292

Nom de la candidate
ou du candidat : _____

Code
permanent : _____

École : _____

Date : _____

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
	OUI NON	
Prendre connaissance du travail à effectuer.	1. Détermination de la nature de la réparation et de sa faisabilité. 1.1 A déterminé exactement les opérations à effectuer. ☐ ☐	0 15
Choisir et préparer le matériau ou l'accessoire.	2. Choix des matériaux et des accessoires. 2.1 A choisi les matériaux et les accessoires appropriés à la nature de la réparation à effectuer. - Fermeture à glissière appropriée ☐ ☐ - Type de cuir approprié ☐ ☐ - Fils à coudre ☐ ☐ Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'exécution des tâches à effectuer.	0 10
	3. Qualité de la préparation des matériaux et des accessoires. 3.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la préparation des matériaux et des accessoires. - Préparation adéquate de la fermeture à glissière ☐ ☐ - Préparation adéquate des pièces en cuir ☐ ☐ Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la préparation des pièces.	0 10

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
Préparer l'article.	OUI NON 4. Qualité de la préparation de l'article. 4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la préparation de l'article. - Absence de dommages après l'enlèvement de la doublure et de la fermeture à glissière ☐ ☐ - Absence de résidus de cuir ou de fils décousus ☐ ☐ - Préparation adéquate des parties à coller ☐ ☐ Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la préparation de l'article.	0 15
	5. Qualité de l'assemblage. 5.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à l'assemblage. - Emplacement approprié de la fermeture à glissière ☐ ☐ - Pose adéquate de la fermeture à glissière ☐ ☐ - Emplacement approprié du fermoir à pression ☐ ☐ - Pose adéquate du fermoir à pression ☐ ☐ - Couture conforme aux critères de qualité ☐ ☐ - Solidité de l'assemblage ☐ ☐ Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de l'assemblage.	0 15
	6. Mesures et proportions de l'article réparé. 6.1 Respect des mesures et des proportions initiales de l'article. ☐ ☐	0 10
	7. Qualité du nettoyage. 7.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs au nettoyage. - Absence de surplus de colle ☐ ☐ - Absence de fils qui dépassent ☐ ☐ - Absence de marque d'outils ☐ ☐ Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique de l'article.	0 10
Effectuer la finition.		

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
Réparer des articles divers.	OUI NON	
	8. Intégrité de l'article réparé. 8.1 Absence de dommages dus à la réparation. ☐ ☐	0 15
	9. Respect des règles de santé et de sécurité. 9.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité. - Manipulation sécuritaire des outils et des matériaux ☐ ☐	0 5

Note pour l'examinatrice ou l'examineur

1. La notation est dichotomique. À chaque unité de notation, allouer la totalité des points ou 0 et encrer les points alloués.
2. Allouer la totalité des points uniquement si la candidate ou le candidat obtient un OUI pour tous les jugements qui relèvent de l'unité de notation, sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.
3. Ne tolérer aucun manquement aux exigences d'un élément d'observation sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.

Seuil de réussite : 80 points

RÉSULTAT TOTAL :

/100

Réussite : ☐ Échec : ☐

Nom de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429302

N° ET TITRE DU MODULE : 10 - MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE SITUATION)

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429302

N° ET TITRE DU MODULE : 10 - MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

INTENTION POURSUIVIE : Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
PHASE 1 : Préparation à la recherche d'emploi - S'informer des étapes à suivre pour rechercher un emploi. - Prendre connaissance des organismes et des sources d'information pouvant être consultés pendant la recherche d'emploi. - S'informer des critères d'embauche des employeurs, selon les types d'entreprises. - Expérimenter des techniques d'entrevue. - Faire une liste d'employeurs potentiels.	45	25	• Recueil des données sur les différents sujets à traiter. • Exprime son opinion au cours des discussions.
PHASE 2 : Application d'un plan de recherche d'emploi - Planifier les étapes de sa recherche. - Rédiger un curriculum vitae et une lettre de présentation. - Constituer un dossier pour présenter son expérience.	45	65	• Effectue les travaux exigés. • Participe aux activités en manifestant de l'intérêt. • Effectue les travaux exigés. • Participe aux activités en manifestant de l'intérêt. • Effectue les travaux exigés.

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE SITUATION)

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429302

N° ET TITRE DU MODULE : 10 - MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

INTENTION POURSUIVIE : Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
- Effectuer les démarches prévues dans son plan de recherche et tenir un journal de bord à cet effet. PHASE 3 : Évaluation de ses démarches et des moyens utilisés - Commenter la pertinence, en s'inspirant de son journal de bord, des documents utilisés et de l'efficacité de ses démarches.	10	10	• Participe aux activités en manifestant de l'intérêt. • Présente, dans son journal de bord, la description des démarches effectuées. • Présente le bilan de son expérience en indiquant : - les étapes du plan de recherche; - les démarches effectuées.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS (OBJECTIF DE SITUATION)

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429302

N° ET TITRE DU MODULE : 10 - MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

INTENTION POURSUIVIE : Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Manifestations (de la participation)	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
PHASE 1 : Préparation à la recherche d'emploi			
1. Recueille des données sur les différents sujets à traiter.	5	1.1 Présente une liste d'employeurs potentiels et leurs critères d'embauche.	5
2. Exprime son opinion au cours des discussions.	20	2.1 Donne son opinion concernant le comportement et les attitudes à adopter au cours d'une entrevue de sélection.	5
		2.2 Donne son opinion concernant les éléments de sa formation professionnelle et de son expérience de travail à mettre en valeur au cours d'une entrevue de sélection.	15
PHASE 2 : Application d'un plan de recherche d'emploi			
3. Effectue les travaux exigés.	40	3.1 Produit un curriculum vitae qui respecte les règles de présentation matérielle.	10
		3.2 Fournit, dans son curriculum vitae, suffisamment de données pertinentes en ce qui a trait : - aux renseignements personnels; - à son expérience de travail; - à sa formation.	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS (OBJECTIF DE SITUATION)

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Cordonnerie	Code :	429302
N° ET TITRE DU MODULE :	10 - MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI		
INTENTION POURSUIVIE :	Utiliser des moyens de recherche d'emploi		

Manifestations (de la participation)	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
4. Présente, dans son journal de bord, la description des démarches effectuées.	25	3.3 Produit une lettre de présentation qui respecte les règles de présentation matérielle.	10
		3.4 Produit une lettre de présentation contenant des arguments cohérents et pertinents par rapport à l'emploi postulé.	10
		4.1 Fournit, dans son journal de bord, suffisamment de données pertinentes sur la nature des démarches accomplies à la plupart des étapes de son plan de recherche d'emploi.	15
		4.2 Fournit, dans son journal de bord, suffisamment de données pertinentes sur le déroulement et les résultats de ses démarches de recherche d'emploi.	10
PHASE 3 : Évaluation de ses démarches et des moyens utilisés			
5. Présente le bilan de son expérience en indiquant : - les étapes du plan de recherche; - les démarches effectuées.	10	5.1 Présente et commente : - les étapes de son plan de recherche d'emploi; - l'efficacité de ses démarches.	10

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

1 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429302

N° ET TITRE DU MODULE : 10 - MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Items	Remarques
Dispositif d'évaluation	On suggère que l'évaluation de la participation des candidates et des candidats s'appuie sur des données recueillies à divers moments du déroulement des activités de formation. Cependant, on ne devrait porter un jugement définitif sur un élément-critère qu'à la fin de la phase correspondante dans le plan de mise en situation.
Information sur les éléments-critères	Enfin, le jugement final sur la participation des candidates et des candidats à l'ensemble des activités de formation ne devrait s'effectuer qu'à la toute fin du module.
PHASE 1 : Préparation à la recherche d'emploi	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.
Élément-critère 1.1 Présente une liste d'employeurs potentiels et leurs critères d'embauche.	L'examinatrice ou l'examineur devra s'assurer que chaque candidate ou candidat présente une liste d'au moins trois employeurs dans le domaine de la cordonnerie, et qu'elle ou qu'il indique pour chacun d'eux le profil de compétences recherché, etc.
Élément-critère 2.1 Donne son opinion concernant le comportement et les attitudes à adopter au cours d'une entrevue de sélection.	L'examinatrice ou l'examineur présentera diverses situations d'entrevues de sélection décrivant le type de poste à combler et les questions susceptibles d'être posées par d'éventuels employeurs. Les candidates et les candidats seront invités à s'exprimer sur le comportement et les attitudes à adopter. L'évaluation devra porter sur le fait d'avoir émis leur opinion personnelle sur le sujet à l'aide d'arguments pertinents et non sur la justesse de leur opinion.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

2 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429302

N° ET TITRE DU MODULE : 10 - MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Items	Remarques
Élément-critère 2.2 Donne son opinion concernant les éléments de sa formation professionnelle et de son expérience de travail à mettre en valeur au cours d'une entrevue de sélection. PHASE 2 : Application d'un plan de recherche d'emploi Élément-critère 3.1 Produit un curriculum vitae qui respecte les règles de présentation matérielle. Élément-critère 3.2 Fournit, dans son curriculum vitae, suffisamment de données pertinentes en ce qui a trait : - aux renseignements personnels; - à son expérience de travail; - à sa formation.	Les candidates et les candidats seront invités à s'exprimer sur les éléments de leur formation professionnelle et de leur expérience de travail à mettre en valeur au cours d'une entrevue de sélection. L'évaluation devra porter sur le fait d'avoir émis leur opinion personnelle sur le sujet à l'aide d'arguments pertinents et non sur la justesse de leur opinion. Le jugement ne porte pas sur la capacité à produire un curriculum vitae conforme aux règles usuelles de présentation, ni sur la compréhension de ces règles, mais plutôt sur le fait d'avoir pris la peine d'apporter au curriculum vitae des correctifs concordant avec les recommandations faites à ce sujet. On s'attend à ce que les candidates et les candidats tiennent compte des observations qui leur sont faites en cours de route quant aux données à fournir à propos des renseignements personnels et des activités, de leur expérience de travail et de la formation reçue, et qu'elles ou ils s'appliquent à les mettre en pratique. L'évaluation ne porte pas sur leur capacité à mettre en valeur ces données, mais plutôt sur le fait d'avoir pris la peine d'apporter à leur curriculum vitae des correctifs concordant avec les recommandations qui leur auront été faites à ce sujet.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

3 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429302

N° ET TITRE DU MODULE : 10 - MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Items	Remarques
Élément-critère 3.3 Produit une lettre de présentation qui respecte les règles de présentation matérielle.	Le jugement ne portera pas sur leur capacité à produire une lettre de présentation conformes aux règles usuelles de présentation, ni sur leur compréhension de ces règles, mais plutôt sur le fait d'avoir pris la peine d'apporter à la lettre de présentation des correctifs concordant avec les recommandations qui leur auront été faites à ce sujet.
Élément-critère 3.4 Produit une lettre de présentation contenant des arguments cohérents et pertinents par rapport à l'emploi postulé.	On présentera aux candidates et aux candidats des offres d'emploi réelles ou fictives ainsi que des modèles de lettre de présentation. À leur tour, elles ou ils devront rédiger une lettre de présentation. Le jugement ne portera pas sur leur capacité à rédiger la lettre de présentation, mais plutôt sur le fait d'avoir pris la peine d'apporter des correctifs concordant avec les recommandations qui leur auront été faites à ce sujet, au moment de cette activité.
Élément-critère 4.1 Fournit, dans son journal de bord, suffisamment de données pertinentes sur la nature des démarches accomplies à la plupart des étapes de son plan de recherche d'emploi.	On devra fournir aux candidates et aux candidats au moins un modèle de journal de bord et leur donner, au départ, des indications précises quant aux diverses étapes de la démarche de recherche d'emploi et quant à la nature des données attendues. Le jugement ne devra pas porter sur le succès de leurs démarches, ni sur la qualité de la rédaction du journal de bord, mais plutôt sur le fait d'avoir tenu compte des observations qui leur auront été faites en ce qui a trait à la description des travaux et démarches accomplis, et d'avoir pris la peine d'apporter à leur journal des correctifs concordant avec les recommandations qui leur auront été faites à ce sujet.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

4 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429302

N° ET TITRE DU MODULE : 10 - MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Items	Remarques
Élément-critère 4.2 Fournit, dans son journal de bord, suffisamment de données pertinentes sur le déroulement et les résultats de ses démarches de recherche d'emploi. PHASE 3 : Évaluation de ses démarches et des moyens utilisés 5.1 Présente et commente : - les étapes de son plan de recherche d'emploi; - l'efficacité de ses démarches. Règle de verdict	Le jugement ne devra pas porter sur le succès de leurs démarches ni sur la qualité de la rédaction du journal de bord, mais plutôt sur le fait d'avoir (ou de ne pas avoir) accompli les démarches attendues et sur la présence, dans le journal, d'éléments d'information permettant d'avoir un compte rendu cohérent du déroulement et des résultats de ces démarches. Les candidates et les candidats devront avoir été informés à l'avance de la nature du bilan qu'elles ou ils auront à présenter, y compris ce sur quoi elles et ils auront à se prononcer. Les candidates et les candidats devront se prononcer sur l'efficacité de leurs démarches de recherche d'emploi. L'évaluation devra porter sur le fait d'avoir émis leur opinion personnelle sur le sujet à l'aide d'arguments pertinents et non sur la justesse de leur opinion. Pour ce module, on tolérera jusqu'à trois manquements, à l'exception des éléments-critères 2.2, 3.1 et 3.2, qui devront être réussis.

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

Titre du programme : Cordonnerie
N° et titre du module : 10 - MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI
Code du programme : 5145

Code du module : 429302

Nom de la candidate
ou du candidat : _____

Code
permanent : _____

École : _____

Date : _____

Phases	Éléments de participation	Jugements	
		OUI	NON
Phase 1 : Préparation à la recherche d'emploi	1. Recueil des données sur les différents sujets à traiter.		
	1.1 Présente une liste d'employeurs potentiels et leurs critères d'embauche.	☐	☐
	2. Exprime son opinion au cours des discussions.		
	2.1 Donne son opinion concernant le comportement et les attitudes à adopter au cours d'une entrevue de sélection.	☐	☐
	2.2 Donne son opinion concernant les éléments de sa formation professionnelle et de son expérience de travail à mettre en valeur au cours d'une entrevue de sélection.	☐	☐
Phase 2 : Application d'un plan de recherche d'emploi	3. Effectue les travaux exigés.		
	3.1 Produit un curriculum vitae qui respecte les règles de présentation matérielle.	☐	☐
	3.2 Fournit, dans son curriculum vitae, suffisamment de données pertinentes en ce qui a trait : - aux renseignements personnels; - à son expérience de travail; - à sa formation.	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
	3.3 Produit une lettre de présentation qui respecte les règles de présentation matérielle.	☐	☐
	3.4 Produit une lettre de présentation contenant des arguments cohérents et pertinents par rapport à l'emploi postulé.	☐	☐

Phases	Éléments de participation	Jugements	
		OUI	NON
Phase 3 : Évaluation de ses démarches et des moyens utilisés	4. Présente, dans son journal de bord, la description des démarches effectuées.		
	4.1 Fournit, dans son journal de bord, suffisamment de données pertinentes sur la nature des démarches accomplies à la plupart des étapes de son plan de recherche d'emploi.	☐	☐
	4.2 Fournit, dans son journal de bord, suffisamment de données pertinentes sur le déroulement et les résultats de ses démarches de recherche d'emploi.		
	5. Présente le bilan de son expérience en indiquant : - les étapes du plan de recherche; - les démarches effectuées.		
	5.1 Présente et commente : - les étapes de son plan de recherche d'emploi; - l'efficacité de ses démarches.	☐ ☐	☐ ☐

Règle de verdict : réussite de 7 éléments de participation sur 10, y compris les éléments : 2.2, 3.1 et 3.2.

Réussite : ☐ Échec : ☐ Nom de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429314

N° ET TITRE DU MODULE : 11 - INITIATION EN MILIEU DE TRAVAIL

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE SITUATION)

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429314

N° ET TITRE DU MODULE : 11 - INITIATION EN MILIEU DE TRAVAIL

INTENTION POURSUIVIE : Amorcer la pratique du métier

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail - Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage. - S'informer sur l'organisation de l'entreprise. - Se situer dans l'organisation de l'entreprise relativement à la tâche et à la place occupée dans la structure.	10	15	• Recueille des données relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise. • Recueille des données relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise. • Décrit les tâches prévues pour la ou le stagiaire.
PHASE 2 : Participation à la réparation de talons, de semelles, de tiges et d'articles divers - Observer le contexte de travail : milieu socio-économique, structure opérationnelle de l'entreprise, fonctions du personnel, conditions de travail, etc. - Prendre connaissance de l'équipement, de l'outillage et de l'organisation des postes de travail. - Observer et mettre en application les techniques de réparation de talons.	80	65	• Note quotidiennement dans son journal de bord ses observations quant au contexte de travail et au déroulement des tâches effectuées au cours du stage. • Respecte les politiques de l'entreprise concernant l'exécution des activités, des horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle. • Applique les règles de santé et de sécurité au travail. • Respecte les politiques de l'entreprise concernant l'exécution des activités, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle.

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE SITUATION)

2 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429314

N° ET TITRE DU MODULE : 11 - INITIATION EN MILIEU DE TRAVAIL

INTENTION POURSUIVIE : Amorcer la pratique du métier

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
- Observer et mettre en application les techniques de réparation de semelles. - Observer et mettre en application les techniques de réparation de tiges. - Observer et mettre en application les techniques de réparation d'articles divers. - Participer à des échanges d'idées informels avec le personnel. - Relever des aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue.			• Applique les règles de santé et de sécurité au travail. • Respecte les politiques de l'entreprise concernant l'exécution des activités, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle. • Applique les règles de santé et de sécurité au travail. • Respecte les politiques de l'entreprise concernant l'exécution des activités, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle. • Applique les règles de santé et de sécurité au travail. • Respecte les politiques de l'entreprise concernant l'exécution des activités, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle. • Applique les règles de santé et de sécurité au travail. • Note quotidiennement dans son journal de bord ses observations quant au contexte de travail et au déroulement des tâches effectuées au cours du stage. • Note quotidiennement dans son journal de bord ses observations quant au contexte de travail et au déroulement des tâches effectuées au cours du stage.

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE SITUATION)

3 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429314

N° ET TITRE DU MODULE : 11 - INITIATION EN MILIEU DE TRAVAIL

INTENTION POURSUIVIE : Amorcer la pratique du métier

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
- Colliger ses données dans un journal de bord. PHASE 3 : Bilan et évaluation de l'expérience. - Faire le bilan de son expérience. - Participer à une rencontre d'évaluation de son stage avec l'enseignante ou l'enseignant. - Participer à une rencontre de groupe afin d'échanger des idées sur cette expérience.	10	20	• Note quotidiennement dans son journal de bord ses observations quant au contexte de travail et au déroulement des tâches effectuées au cours du stage. • Discute avec l'enseignante ou l'enseignant du résultat de son expérience ainsi que de l'évaluation de la personne responsable en milieu de stage. • Présente le résultat de son bilan en indiquant : - les exigences rencontrées dans le milieu de travail; - ses acquis et les apprentissages à faire; - une auto-évaluation de sa participation aux tâches dans l'entreprise; - son appréciation de cette première expérience en milieu de travail.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS (OBJECTIF DE SITUATION)

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Cordonnerie	Code :	429314
N° ET TITRE DU MODULE :	11 - INITIATION EN MILIEU DE TRAVAIL		
INTENTION POURSUIVIE :	Amorcer la pratique du métier		

Manifestations (de la participation)	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail			
1. Recueil des données relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise.	5	1.1 Recueil des données sur les modalités et les objectifs du stage.	5
2. Décrit les tâches prévues pour la ou le stagiaire.	10	2.1 Recueil des données sur l'organisation de l'entreprise et les tâches prévues.	10
PHASE 2 : Participation à la réparation de talons, de semelles, de tiges et d'articles divers			
3. Respecte les politiques de l'entreprise concernant l'exécution des activités, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle.	35	3.1 Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui a trait aux règles : - de l'éthique professionnelle; - relatives aux conditions de travail; - relatives aux horaires de travail.	15
		3.2 S'informe des techniques utilisées dans l'entreprise avant d'accomplir de nouvelles tâches.	5
		3.3 Respecte les directives reçues lorsqu'elle ou il accomplit des travaux liés au métier.	15
4. Applique les règles de santé et de sécurité du travail.	15	4.1 Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui a trait aux règles de santé et sécurité.	15

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS (OBJECTIF DE SITUATION)

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Cordonnerie	Code :	429314
N° ET TITRE DU MODULE :	11 - INITIATION EN MILIEU DE TRAVAIL		
INTENTION POURSUIVIE :	Amorcer la pratique du métier		

Manifestations (de la participation)	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
5. Note quotidiennement dans son journal de bord ses observations quant au contexte de travail et au déroulement des tâches effectuées au cours du stage. PHASE 3 : Bilan et évaluation de l'expérience 6. Discute avec l'enseignante ou l'enseignant du résultat de son expérience ainsi que de l'évaluation de la personne responsable en milieu de stage. 7. Présente le résultat de son bilan en indiquant : - les exigences rencontrées dans le milieu de travail; - ses acquis et les apprentissages à faire; - une auto-évaluation de sa participation aux tâches dans l'entreprise; - son appréciation de cette première expérience en milieu de travail.	15 15 5	5.1 Produit un journal de bord contenant : - des renseignements sur la nature des tâches exécutées; - des commentaires sur sa capacité à rencontrer les exigences particulières aux tâches. 6.1 Participe à une évaluation de son stage. 7.1 Présente, au cours d'une rencontre de groupe, le résultat de son bilan.	15 15 5

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

1 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429314

N° ET TITRE DU MODULE : 11 - INITIATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Items	Remarques
Dispositif d'évaluation	On suggère que l'évaluation de la participation des candidates et des candidats s'appuie sur des données recueillies à divers moments du déroulement des activités du stage. Cependant, on ne devrait porter un jugement définitif sur un élément-critère qu'à la fin de la phase correspondante dans le plan des activités de formation. Le jugement final sur la participation des candidates et des candidats à l'ensemble des activités d'observation et de formation ne devrait s'effectuer qu'à la toute fin du module en tenant compte : - de l'appréciation des comportements des candidates et des candidats par la personne responsable en milieu de stage (tuteur ou employeur); - des fiches d'observation et des questionnaires sur l'entreprise remplis par les candidates et les candidats; - du journal de bord rédigé par les candidates et les candidats; - de l'appréciation des comportements des candidates et des candidats par l'enseignante ou l'enseignant à l'occasion des rencontres de groupe et des entrevues d'auto-évaluation.
Information sur les éléments-critères	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.
PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de stage	L'enseignante ou l'enseignant, devra, dans les directives initiales, préciser clairement la nature de l'information à recueillir.
Élément-critère 1.1 Recueil des données sur les modalités et les objectifs du stage.	On s'attend à ce que les candidates et les candidats relèvent de l'information (pour les aider à remplir les grilles d'observation et à rédiger leur rapport) sur : - les objectifs et les modalités du stage; - la façon d'utiliser les questionnaires, fiches d'observation et autres sources d'information disponibles; - leur rôle et leurs responsabilités.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

2 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429314

N° ET TITRE DU MODULE : 11 - INITIATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Items	Remarques
Élément-critère 2.1 Recueil des données sur l'organisation de l'entreprise et les tâches prévues.	À la suite d'une visite du lieu de stage et d'une rencontre avec la personne qui la ou le supervisera en milieu de travail, la candidate ou du candidat devra indiquer : - les conditions de travail (tâches, horaire...); - les politiques de l'entreprise; - les règles de santé et sécurité de l'entreprise. Il est essentiel que l'examinatrice ou l'examineur effectue, après l'évaluation des rapports préparatoires aux stages, les interventions nécessaires pour que les candidates et les candidats ne puissent commencer le stage avant d'avoir compris : - les objectifs et les modalités du stage; - les conditions de travail (tâches, horaire...); - les politiques de l'entreprise; - les règles de santé et sécurité de l'entreprise; - leur rôle et leurs responsabilités ainsi que ceux des personnes-ressources.
PHASE 2 : Participation à la réparation de talons, de semelles, de tiges et d'articles divers	
Élément-critère 3.1 Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui a trait aux règles: - de l'éthique professionnelle; - relatives aux conditions de travail; - relatives aux horaires de travail.	On ne tolérera pas que les candidates et les candidats agissent systématiquement à l'encontre des politiques et règles de l'entreprise à la suite des avertissements reçus. De plus, tout retard ou absentéisme devra être justifié auprès de l'employeur et être inscrit dans le journal de bord.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

3 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429314

N° ET TITRE DU MODULE : 11 - INITIATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Items	Remarques
Élément-critère 3.2 S'informe des techniques utilisées dans l'entreprise avant d'accomplir de nouvelles tâches. Élément-critère 3.3 Respecte les directives reçues lorsqu'elle ou il accomplit des travaux liés au métier. Élément-critère 4.1 Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui a trait aux règles de santé et sécurité. Élément-critère 5.1 Produit un journal de bord contenant : - des renseignements sur la nature des tâches exécutées; - des commentaires sur sa capacité à rencontrer les exigences particulières aux tâches.	Afin d'éviter des erreurs, on s'attend à ce que les candidates et les candidats interrogent la ou le responsable du stage et les employés ou employées de l'entreprise sur les techniques ou les méthodes de travail avant de commencer de nouvelles tâches. On s'attend à ce que les candidates et les candidats soient en mesure d'effectuer les tâches selon les normes et les critères de qualité exigés. Sinon, les candidates ou les candidats devront expliquer, dans leur journal de bord, les difficultés ou les obstacles rencontrés. Il en va de même pour le travail d'équipe. On ne tolérera pas que les candidates et les candidats agissent à l'encontre des règles de santé et de sécurité à la suite des avertissements reçus. Les candidates et les candidats devront colliger quotidiennement des données pertinentes sur les tâches exécutées pendant le stage. Il pourrait s'agir : - de la nature des tâches exécutées; - des techniques employées; - des difficultés rencontrées; - des commentaires et des observations faits par les condisciples et par la ou le responsable du stage; - des habiletés développées; - des connaissances acquises.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

4 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429314

N° ET TITRE DU MODULE : 11 - INITIATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Items	Remarques
PHASE 3 : Bilan et évaluation de l'expérience Élément-critère 6.1 Participe à une évaluation de son stage. Élément-critère 7.1 Présente, au cours d'une rencontre de groupe, le résultat de son bilan. Règle de verdict	Le jugement portera sur le fait d'accepter d'exécuter la tâche proposée et non sur la validité ou la justesse de l'argumentation. Ici encore, le jugement portera sur le fait d'accepter de présenter oralement le bilan du stage et non sur la justesse de l'argumentation. Pour accorder la réussite à ce module, on tolérera jusqu'à trois manquements, à l'exception des éléments-critères 3.1, 3.3, 4.1, 5.1 et 7.1, qui devront être réussis.

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

Titre du programme : Cordonnerie

N° et titre du module : 11 - INITIATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Code du programme : 5145

Code du module : 429314

**Nom de la candidate
ou du candidat :** _____

Code

permanent : _____

École : _____

Date : _____

Phases	Éléments de participation	Jugements	
		OUI	NON
Phase 1 : Préparation au séjour en milieu de travail	1. Recueil des données relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise. 1.1 Recueil des données sur : - les modalités du stage; - les objectifs du stage.	☐ ☐	☐ ☐
	2. Décrit les tâches prévues pour la ou le stagiaire. 2.1 Recueil des données sur : - l'organisation de l'entreprise; - les tâches prévues.	☐ ☐	☐ ☐
Phase 2 : Participation à la réparation de talons, de semelles, de tiges et d'articles divers	3. Respecte les politiques de l'entreprise concernant l'exécution des activités, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle. 3.1 Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui a trait aux règles : - de l'éthique professionnelle; - relatives aux conditions de travail; - relatives aux horaires de travail.	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
	3.2 S'informe des techniques utilisées dans l'entreprise avant d'accomplir de nouvelles tâches.	☐	☐
	3.3 Respecte les directives reçues lorsqu'elle ou il accomplit des travaux liés au métier.	☐	☐
	4. Applique les règles de santé et de sécurité au travail. 4.1 Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui a trait aux règles de santé et sécurité.	☐	☐

Phases	Éléments de participation	Jugements	
		OUI	NON
Phase 3 : Bilan et évaluation de l'expérience	5. Note quotidiennement dans son journal de bord ses observations quant au contexte de travail et au déroulement des tâches effectuées au cours du stage.		
	5.1 Produit un journal de bord contenant : - des renseignements sur la nature des tâches exécutées; - des commentaires sur sa capacité à rencontrer les exigences particulières aux tâches.	☐ ☐	☐ ☐
	6. Analyse et discute avec l'enseignante ou l'enseignant du résultat de son expérience ainsi que de l'évaluation de la personne responsable en milieu de stage.		
	6.1 Participe à une évaluation de son stage.	☐	☐
	7. Présente le résultat de son bilan en indiquant : - les exigences rencontrées dans le milieu de travail; - ses acquis et les apprentissages à faire; - une auto-évaluation de sa participation aux tâches dans l'entreprise; - son appréciation de cette première expérience en milieu de travail.		
	7.1 Présente, au cours d'une rencontre de groupe, le résultat de son bilan.	☐	☐

Règle de verdict : réussite de 6 éléments de participation sur 9, y compris les éléments 3.1, 3.3, 4.1, 5.1 et 7.1.

Réussite : ☐

Échec : ☐

Nom de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429322

N° ET TITRE DU MODULE : 12 - CUIR, MATÉRIAUX ET PRODUITS

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

RAPPORTS DES DONNÉES RECUEILLIES

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429322

N° ET TITRE DU MODULE : 12 - CUIR, MATÉRIAUX ET PRODUITS

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des connaissances relatives au cuir, aux matériaux et aux produits

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Expliquer les usages des différents cuirs et matériaux.	20	--	• Caractéristiques et propriétés des types de cuirs et de matériaux. • Usages des différents types de cuirs et de matériaux dans le domaine de l'industrie de la chaussure et de la maroquinerie.	C
Sélectionner des cuirs et des matériaux divers en fonction de différents travaux en cordonnerie.	35	40	• Choix des types de cuirs et de matériaux en fonction des travaux à effectuer dans le domaine de la cordonnerie. • Compatibilité des types de cuir et de matériaux selon leur composition, leur texture et l'effet désiré.	C
Sélectionner des produits pour entretenir, traiter et teindre le cuir et divers matériaux.	30	40	• Choix de différents produits pour l'entretien, le traitement et la teinture du cuir et des matériaux. • Compatibilité des types de cuir, des matériaux et des produits pour l'entretien, le traitement et la teinture.	C
Manipuler et entreposer des produits chimiques.	15	20	• Interprétation des symboles relatifs aux produits chimiques. • Règles de santé et de sécurité relatives à la manipulation et à l'entreposage de produits chimiques. • Organisation des espaces de rangement pour l'entreposage de produits chimiques.	C

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429322</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>12 - CUIR, MATÉRIAUX ET PRODUITS</u>	Durée de l'épreuve :	<u>2½ heures</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Appliquer des connaissances relatives au cuir, aux matériaux et aux produits</u>		

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	
Sélectionner des cuirs et des matériaux divers en fonction de différents travaux en cordonnerie.	1. Choix des types de cuirs et de matériaux en fonction de différents travaux à effectuer dans le domaine de la cordonnerie.	20	1.1 Détermination des types de cuirs et de matériaux appropriés en fonction des travaux à effectuer.	20	
	2. Compatibilité des types de cuir et de matériaux selon leur composition, leur texture et l'effet désiré.	20	2.1 Reconnaissance de la compatibilité des types de cuir et de matériaux selon leur composition, leur texture et l'effet désiré.	20	
Sélectionner des produits pour entretenir, traiter et teindre le cuir et divers matériaux.	3. Choix de différents produits pour l'entretien, le traitement et la teinture du cuir et des matériaux.	20	3.1 Détermination des produits appropriés pour l'entretien, le traitement et la teinture du cuir et des matériaux.	20	
	4. Compatibilité des types de cuir, des matériaux et des produits pour l'entretien, le traitement et la teinture.	20	4.1 Reconnaissance de la compatibilité des types de cuir, des matériaux et des produits pour l'entretien, le traitement et la teinture.	20	
Manipuler et entreposer des produits chimiques.	5. Interprétation des symboles relatifs aux produits chimiques.	10	5.1 Reconnaissance des symboles relatifs aux produits chimiques.	10	
	6. Règles de santé et de sécurité relatives à la manipulation et à l'entreposage de produits chimiques.	10	6.1 Explication des règles de santé et de sécurité relatives à la manipulation et à l'entreposage de produits chimiques.	10	

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429322

N° ET TITRE DU MODULE : 12 - CUIR, MATÉRIAUX ET PRODUITS

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve de connaissances pratiques portant sur l'application de connaissances relatives au cuir, aux matériaux et aux produits. On présentera aux candidates et aux candidats : - des mises en situation; - des échantillons de cuir, de tissus et de matériaux utilisés pour la fabrication et la réparation d'articles; - des produits utilisés pour l'entretien et la teinture d'articles.
Conditions de déroulement de l'épreuve	Les candidates et les candidats n'auront droit à aucune documentation.
Durée de l'épreuve	La durée de l'épreuve sera de 2 heures 30 minutes.
Information sur les éléments de connaissance	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments de connaissance ou à leur interprétation.
Sélectionner des cuirs et des matériaux divers en fonction de différents travaux en cordonnerie.	
Élément de connaissance 1.1 Détermination des types de cuirs et de matériaux appropriés en fonction des travaux à effectuer.	À l'aide de mises en situation, les candidates et les candidats devront déterminer les types de cuir et les matériaux appropriés selon les travaux à effectuer. De plus, elles et ils devront justifier leur réponse. Aucune erreur ne sera tolérée.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

2 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429322

N° ET TITRE DU MODULE : 12 - CUIR, MATÉRIAUX ET PRODUITS

Items	Remarques
Élément de connaissance 2.1 Reconnaissance de la compatibilité des types de cuir et des matériaux selon leur composition, leur texture et l'effet désiré. Sélectionner des produits pour entretenir, traiter et teindre le cuir et divers matériaux. Élément de connaissance 3.1 Détermination des produits appropriés pour l'entretien, le traitement et la teinture du cuir et des matériaux. Élément de connaissance 4.1 Reconnaissance de la compatibilité des types de cuir, des matériaux et des produits pour l'entretien, le traitement et la teinture.	À l'aide de mises en situation où on leur présentera des échantillons de cuir, de tissus et de matériaux, les candidates et les candidats devront indiquer si tous les éléments sont compatibles. De plus, elles et ils devront justifier leur réponse. Aucune erreur ne sera tolérée. À l'aide de mises en situation, les candidates et les candidats devront déterminer les produits appropriés pour l'entretien et la teinture du cuir et des matériaux. De plus, elles et ils devront justifier leur réponse. Aucune erreur ne sera tolérée. À l'aide de mises en situation où l'on leur présentera des échantillons de produits, les candidates et les candidats devront indiquer si ceux-ci sont compatibles selon la nature des travaux d'entretien ou de teinture à effectuer. De plus, elles et ils devront justifier leur réponse. Aucune erreur ne sera tolérée.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429322

N° ET TITRE DU MODULE : 12 - CUIR, MATÉRIAUX ET PRODUITS

Items	Remarques
Manipuler et entreposer des produits chimiques. Élément de connaissance 5.1 Reconnaissance des symboles relatifs aux produits chimiques. Élément de connaissance 6.1 Explication des règles de santé et de sécurité relatives à la manipulation et à l'entreposage de produits chimiques. Seuil de réussite	On soumettra aux candidates et aux candidats une liste de symboles relatifs à des produits chimiques. Elles et ils devront indiquer pour chacun de ces symboles leur signification. Aucune erreur ne sera tolérée. On soumettra aux candidates et aux candidats une liste de produits chimiques. Elles et ils devront indiquer et expliquer les règles de santé et de sécurité relatives à leur manipulation et à leur entreposage. Aucune erreur ne sera tolérée. 80 points sur une possibilité de 100.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429333

N° ET TITRE DU MODULE : 13 - MARKETING ET VENTE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429333

N° ET TITRE DU MODULE : 13 - MARKETING ET VENTE

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des connaissances de base en marketing et en vente

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Rédiger un plan de marketing-mix pour une cordonnerie.	25	15	- Variables commerciales particulières aux commerces de détail. - Composantes d'un plan de marketing-mix pour une cordonnerie.	C
Interpréter les différents comportements des consommatrices et consommateurs au regard de la prise de décision concernant une réparation de chaussures ou d'articles.	15	5	- Processus d'achat d'un service ou d'un produit. - Catégories de consommatrices et de consommateurs.	C
Utiliser les différentes techniques de communication en situation de vente selon différents types de consommatrices et consommateurs.	35	40	- Choix de la technique de communication. - Application des techniques de communication.	P
Appliquer les différentes méthodes et techniques de vente d'un service et d'un produit.	25	40	- Choix de la technique de vente d'un produit ou d'un service. - Application des techniques de vente d'un produit ou d'un service.	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 13

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429333</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>13 - MARKETING ET VENTE</u>	Durée de l'épreuve :	<u>1 heure</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Appliquer des connaissances de base en marketing et en vente</u>		

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	
Rédiger un plan de marketing-mix pour une cordonnerie.	1. Variables commerciales particulières aux commerces de détail.	5	1.1 Reconnaissance des variables commerciales particulières aux commerces de détail.	5	
	2. Composantes d'un plan de marketing-mix pour une cordonnerie.	10	2.1 Détermination de moyens de promotion relatifs aux produits et services.	10	
Interpréter les différents comportements des consommatrices et consommateurs au regard de la prise de décision concernant une réparation de chaussures ou d'articles.	3. Catégories de consommatrices et de consommateurs.	5	3.1 Reconnaissance du comportement à adopter au moment de la vente d'un bien ou d'un service selon les types de consommatrices et de consommateurs.	5	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429333</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>13 - MARKETING ET VENTE</u>	Durée de l'épreuve :	<u>10 minutes</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Appliquer des connaissances de base en marketing et en vente</u>		

Objets d'évaluation	Str. *	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Utiliser les différentes techniques de communication en situation de vente selon différents types de consommatrices et consommateurs.	PS	1. Application des techniques de communication.	40	1.1 A employé un ton cordial et un langage soigné au moment de l'accueil et de la vente. 10 1.2 A manifesté un intérêt soutenu à l'égard des propos de la cliente ou du client. 10 1.3 A répondu de façon pertinente aux questions de la cliente ou du client. 10 1.4 A utilisé une stratégie de communication appropriée au type de consommatrices ou de consommateurs relatif à la cliente ou au client. 10	
Appliquer les différentes méthodes et techniques de vente d'un service et d'un produit.	PS	2. Application des techniques de vente d'un produit ou d'un service.	40	2.1 A démontré judicieusement à la cliente ou au client que le produit ou le service répond bien à ses besoins. 15 2.2 A choisi le moment opportun pour conclure la vente. 15 2.3 A indiqué le coût exact du produit ou du service. 10	

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

1 / 6

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429333

N° ET TITRE DU MODULE : 13 - MARKETING ET VENTE

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	L'évaluation de ce module comprendra une épreuve de connaissances pratiques et une épreuve pratique. L'épreuve de connaissances pratiques portera sur les composantes d'un plan de marketing-mix et sur des notions concernant le comportement des consommatrices et des consommateurs au moment de l'achat d'un bien ou d'un service. L'épreuve pratique portera sur l'application des techniques de communication et de vente.
Conditions du déroulement de l'épreuve	ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES Les candidates et les candidats pourront tous être évalués simultanément en classe. Au cours de l'épreuve, aucune documentation ne sera disponible. ÉPREUVE PRATIQUE Nous suggérons que les candidates et les candidats effectuent individuellement la vente d'un bien et d'un service, en présence d'une cliente ou d'un client. L'examinatrice ou l'examineur devra préparer plusieurs mises en situation. Les candidates et les candidats recevront, avant la simulation, des renseignements tels que : - une liste de prix (avec des spécifications concernant les produits et les services); - une table de calcul pour les différentes taxes sur les produits et services; - des directives relatives aux politiques de l'entreprise (garanties, temps requis pour la réparation, modalités de paiement...); - un argumentaire à propos des produits et des services; - de la documentation relative aux différents produits et services.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

2 / 6

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429333

N° ET TITRE DU MODULE : 13 - MARKETING ET VENTE

Items	Remarques
Durée de l'épreuve	Au cours de la simulation, le rôle de la cliente ou du client devra être assumé par une tierce personne. Celle-ci devra procéder selon un scénario établi à l'avance; sinon, la performance de la candidate ou du candidat ne devrait pas être retenue aux fins de sanction. Nous suggérons que la vente soit filmée à l'aide d'un équipement vidéo afin de favoriser l'équité de l'évaluation. La personne qui jouera le rôle de la cliente ou du client devra : - manifester dans ses comportements une attitude ouverte et l'intention ferme d'acheter un produit; - exprimer clairement ses besoins quant à la nature de la réparation à effectuer; - formuler uniquement les objections prévues au scénario. L'épreuve pratique pourrait avoir lieu durant les cinq dernières heures du module ou dès que l'évaluation formative indiquera que les candidates et les candidats auront acquis la compétence suffisante. Épreuve de connaissances pratiques: 1 heure. Épreuve pratique: 10 minutes.
Information sur les éléments-critères et sur les éléments de connaissance.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui à trait au contexte d'application des éléments-critères et des éléments de connaissance ou à leur interprétation.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

3 / 6

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429333

N° ET TITRE DU MODULE : 13 - MARKETING ET VENTE

Items	Remarques
Rédiger un plan de marketing-mix pour une cordonnerie. Élément de connaissance 1.1 Reconnaissance des variables commerciales particulières aux commerces de détail. Élément de connaissance 2.1 Détermination de moyens de promotion relatifs aux produits et services. Interpréter les différents comportements des consommatrices et consommateurs au regard de la prise de décision concernant une réparation de chaussures ou d'articles. Élément de connaissance 2.1 Reconnaissance du comportement à adopter au moment de la vente d'un bien ou d'un service selon les types de consommatrices et de consommateurs.	ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES À l'aide de mises en situation, les candidates et les candidats devront indiquer les variables commerciales particulières aux commerces de détail. À l'aide de mises en situation présentant des données pertinentes sur des produits et des services offerts dans le domaine de la cordonnerie, les candidates et les candidats indiqueront des moyens de promotion appropriés. Les candidates et candidats devront reconnaître, à l'aide de mises en situation, les types de client (timide, méfiant, indécis, impulsif, bavard...) et indiquer un comportement à adopter. On ne tolérera qu'une seule erreur quant à l'indication du comportement à adopter.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

4 / 6

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429333

N° ET TITRE DU MODULE : 13 - MARKETING ET VENTE

Items	Remarques
Utiliser les différentes techniques de communication en situation de vente selon différents types de consommatrices et consommateurs. Élément-critère 1.1 A employé un ton cordial et un langage soigné au moment de l'accueil et de la vente. Élément-critère 1.2 A manifesté un intérêt soutenu à l'égard des propos de la cliente ou du client. Élément-critère 1.3 A répondu de façon pertinente aux questions de la cliente ou du client.	ÉPREUVE PRATIQUE Les données suivantes font référence à la fiche d'évaluation ci-jointe. Les candidates et les candidats devront faire preuve de politesse et ne pas couper la parole à leur interlocutrice ou à leur interlocuteur. On ne tolérera ni un comportement arrogant, ni le manque de respect. Les candidates et les candidats devront manifester une attitude d'écoute attentive et ne pas imposer leur rythme de fonctionnement (ne pas interrompre le client). Les candidates et les candidats devront formuler des réponses claires aux questions posées par la cliente ou le client. De plus, elles et ils devront utiliser un vocabulaire technique mais à la portée de la cliente ou du client.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

5 / 6

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429333

N° ET TITRE DU MODULE : 13 - MARKETING ET VENTE

Items	Remarques
Élément-critère 1.4 A utilisé une stratégie de communication appropriée au type de consommatrices ou de consommateurs relatif à la cliente ou au client. Appliquer les différentes méthodes et techniques de vente d'un service et d'un produit. Élément-critère 2.1 A démontré judicieusement à la cliente ou au client que le produit ou le service répond bien à ses besoins. Élément-critère 2.2 A choisi le moment opportun pour conclure la vente. Élément-critère 2.3 A indiqué le coût exact du produit ou du service.	Les candidates et les candidats devront employer une stratégie de communication appropriée au type de consommatrices ou de consommateurs relatif à la cliente ou au client. Les candidates et les candidats devront mettre en valeur les qualités et les propriétés des produits et des services présentés. L'examinatrice ou l'examineur devra juger de la pertinence des arguments présentés. Les candidates et les candidats devront déceler chez la cliente ou le client tout signe d'approbation ou toute indication qu'elles ou qu'ils s'empressent d'effectuer la transaction. Elles ou ils ne devront pas étirer indûment l'échange de propos avec la cliente ou le client. Les candidates et les candidats devront remplir la facture en respectant les règles usuelles : - calcul exact du produit ou du service; - présence de tous les éléments (coût du produit ou du service, montant des taxes, mode de paiement...).

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

6 / 6

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429333

N° ET TITRE DU MODULE : 13 - MARKETING ET VENTE

Items	Remarques
Seuil de réussite	Épreuve de connaissances pratiques : 10 points sur une possibilité de 20. Épreuve pratique : 60 points sur une possibilité de 80. Les candidates et les candidats devront réussir les deux épreuves pour obtenir un verdict de réussite.

FICHE D'ÉVALUATION

Titre du programme : Cordonnerie
N° et titre du module : 13 - MARKETING ET VENTE
Code du programme : 5145

Code du module : 429333

Nom de la candidate ou du candidat : _____

Code permanent : _____

École : _____

Date : _____

Objets d'évaluation	Observations et jugements		Notation	
		OUI	NON	
Utiliser les différentes techniques de communication en situation de vente selon différents types de consommatrices et consommateurs.	1. Application des techniques de communication.			
	1.1 A employé un ton cordial et un langage soigné au moment de l'accueil et de la vente.	☐	☐	0 10
	1.2 A manifesté un intérêt soutenu à l'égard des propos de la cliente ou du client.	☐	☐	0 10
	1.3 A répondu de façon pertinente aux questions de la cliente ou du client.	☐	☐	0 10
	1.4 A utilisé une stratégie de communication appropriée au type de consommatrices ou de consommateurs relatif à la cliente ou au client.	☐	☐	0 10
Appliquer les différentes méthodes et techniques de vente d'un service et d'un produit.	2. Application des techniques de vente d'un produit ou d'un service.			
	2.1 A démontré judicieusement à la cliente ou au client que le produit ou le service répond bien à ses besoins.	☐	☐	0 15
	2.2 A choisi le moment opportun pour conclure la vente.	☐	☐	0 15

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
	OUI NON 2.3 A indiqué le coût exact du produit ou du service. ☐ ☐	0 10

Note pour l'examinatrice ou l'examineur

1. La notation est dichotomique. À chaque unité de notation, allouer la totalité des points ou 0 et encrer les points alloués.
2. Allouer la totalité des points uniquement si la candidate ou le candidat obtient un OUI pour tous les jugements qui relèvent de l'unité de notation, sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.
3. Ne tolérer aucun manquement aux exigences d'un élément d'observation sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.

Seuil de réussite : 60 points

RÉSULTAT TOTAL :

/80

Réussite : ☐ Échec : ☐

Nom de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429343

N° ET TITRE DU MODULE : 14 - TEINTURE ET ENTRETIEN

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429343

N° ET TITRE DU MODULE : 14 - TEINTURE ET ENTRETIEN

COMPORTEMENT ATTENDU : Teindre et entretenir des chaussures et des articles divers

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Prendre connaissance de l'article à traiter.	5	--	• Application des techniques de vérification. • Reconnaissance des caractéristiques des matériaux. • Pertinence du traitement proposé selon l'article et la demande de la cliente ou du client.	P
Préparer l'article.	25	25	• Application des techniques de préparation. • Qualité de la préparation des articles.	P
Préparer la teinture.	25	25	• Choix des produits. • Précision du dosage des produits et des solvants.	P
Appliquer la teinture.	30	35	• Application des techniques de teinture. • Qualité de l'application de la couche de base. • Qualité de l'application de la couche de finition.	P
Imperméabiliser l'article.	10	--	• Application des techniques de vérification et de préparation. • Qualité de la préparation. • Choix des produits. • Application des techniques d'imperméabilisation. • Qualité de l'imperméabilité des articles.	P
Effectuer la finition.	5	10	• Application des techniques de vérification. • Application des techniques de finition. • Application des produits cosmétiques. • Qualité de la finition.	P
Teindre et entretenir des chaussures et des articles divers.	--	5	• Respect des règles de santé et de sécurité.	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429343</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>14 - TEINTURE ET ENTRETIEN</u>	Durée de l'épreuve :	<u>3 heures</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Teindre et entretenir des chaussures et des articles divers</u>		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Préparer l'article.	PT	1. Qualité de la préparation des articles.	25	1.1 Décapage et bouchage appropriés des surfaces à traiter.	10
				1.2 Bourrage approprié des surfaces à traiter.	5
				1.3 Recouvrement uniforme et approprié des parties à protéger.	5
				1.4 Propreté des surfaces à traiter.	5
Préparer la teinture.	PS/PT	2. Choix des produits.	10	2.1 A choisi les produits appropriés aux matériaux et au traitement à effectuer.	10
		3. Précision du dosage des produits et des solvants.	15	3.1 Dosage adéquat de la teinture de finition et du solvant afin d'obtenir la couleur recherchée.	15
Appliquer la teinture.	PT	4. Qualité de l'application de la couche de base.	15	4.1 Application uniforme et adéquate de la couche de base.	10
				4.2 Séchage adéquat des articles après l'application de la couche de base.	5

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429343</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>14 - TEINTURE ET ENTRETIEN</u>	Durée de l'épreuve :	<u>3 heures</u>
COMPOTEMENT ATTENDU :	<u>Teindre et entretenir des chaussures et des articles divers</u>		

Objets d'évaluation	Str. *	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Effectuer la finition. Teindre et entretenir des chaussures et des articles divers.	PT	5. Qualité de l'application de la couche de finition.	20	5.1 Application uniforme et adéquate des couches de finition.	15
				5.2 Séchage adéquat des articles après l'application des couches de finition.	5
	PS	6. Qualité de la finition.	10	6.1 Respect des critères de qualité relatifs à la finition.	10
		7. Respect des règles de santé et de sécurité.	5	7.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité.	5

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

1 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429343

N° ET TITRE DU MODULE : 14 - TEINTURE ET ENTRETIEN

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique portant sur la teinture et l'entretien de chaussures et d'articles divers. On suggère que les candidates et les candidats teignent une chaussure de cuir tanné de couleur pâle pour obtenir une couleur noire. À titre d'exemple, les tâches à effectuer pourraient être : - décaper et enlever le fini de l'ancienne teinture de façon à faire apparaître le grain original du cuir; - masquer les parties de la chaussure qui ne doivent pas être teintées; - à l'aide de papier, bourrer la chaussure afin d'atténuer les plis; - nettoyer la surface de la chaussure à traiter; - choisir les produits (nettoyants, colorants, solvants...); - boucher les pores; - appliquer la couche de base; - faire sécher la chaussure; - appliquer la 1^{re} couche de teinture; - faire sécher la chaussure; - appliquer la 2^e couche de teinture; - faire sécher la chaussure; - appliquer des couches de finition.
Conditions du déroulement de l'épreuve	Les candidates et les candidats exécuteront les tâches à l'aide de consignes écrites. Elles et ils auront à leur disposition : - une chaussure de type escarpin pour dames; - toute la documentation relative à l'utilisation des solvants, des produits nettoyants et des colorants; - les solvants, les produits nettoyants et les colorants, l'outillage et l'équipement nécessaires à l'exécution des tâches.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

2 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429343

N° ET TITRE DU MODULE : 14 - TEINTURE ET ENTRETIEN

Items	Remarques
Durée de l'épreuve	L'organisation fonctionnelle de l'atelier influera sur le nombre de candidates et de candidats évalués simultanément. On suggère la présence d'une examinatrice ou d'un examinateur pour un groupe de dix candidates ou candidats. La durée de l'épreuve sera de 3 heures 30 minutes. 1^{re} journée : - 2 heures pour la préparation et la pose de la teinture. 2^e journée : - 1 heure 30 minutes pour l'application de la couche de finition.
Information sur les éléments-critères.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.
Préparer l'article.	
Élément-critère 1.1 Décapage et bouchage appropriés des surfaces à traiter.	À l'aide d'une laine d'acier fine, les candidates et les candidats devront décaper et enlever le fini et la teinture de la chaussure. Les observations porteront sur : - la rugosité de la surface. - l'uniformité de la pigmentation; - l'absence de teinture originale. De plus, selon l'état du cuir de la chaussure, les candidates et les candidats devront boucher les pores. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de l'application de la teinture.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

3 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429343

N° ET TITRE DU MODULE : 14 - TEINTURE ET ENTRETIEN

Items	Remarques
Élément-critère 1.2 Bourrage approprié des surfaces à traiter.	À l'aide de papier journal, les candidates et les candidats devront bourrer la chaussure afin de minimiser les plis. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de l'application de la teinture.
Élément-critère 1.3 Recouvrement uniforme et approprié des parties à protéger.	À l'aide d'un ruban adhésif, les candidates et les candidats devront masquer les parties de la chaussure à protéger. De plus, le ruban adhésif ne devrait pas empiéter sur les parties à teindre. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de l'application de la teinture.
Élément-critère 1.4 Propreté des surfaces à traiter.	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de l'application de la teinture.
Préparer la teinture.	
Élément-critère 2.1 A choisi les produits appropriés aux matériaux et au traitement à effectuer.	Après la préparation de la chaussure, les candidates et les candidats devront indiquer par écrit les produits (colorants, solvants...) qu'elles ou qu'ils veulent utiliser. L'examinatrice ou l'examineur devra approuver la liste et faire les interventions nécessaires pour que les candidates et les candidats ne puissent commettre des erreurs liées à un mauvais choix de produits. Les observations porteront sur le choix approprié des produits selon : - les caractéristiques du cuir et de la chaussure; - la couleur recherchée. Aucune erreur ne sera tolérée.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429343

N° ET TITRE DU MODULE : 14 - TEINTURE ET ENTRETIEN

Items	Remarques
Élément-critère 3.1 Dosage adéquat de la teinture de finition et du solvant afin d'obtenir la couleur recherchée. Appliquer la teinture. Élément-critère 4.1 Application uniforme et adéquate de la couche de base. Élément-critère 4.2 Séchage adéquat des articles après l'application de la couche de base. Élément-critère 5.1 Application uniforme et adéquate des couches de finition. Élément-critère 5.2 Séchage adéquat des articles après l'application des couches de finition.	Si le dosage des produits est inadéquat, l'examinatrice ou l'examineur devra l'indiquer à la candidate ou au candidat. Aucune erreur ne sera tolérée. La teinture de base devra convenir à la teinture de finition. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la couleur recherchée. Aucun manquement ne sera toléré. La teinture de finition devra convenir à la couleur recherchée. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la couleur recherchée. Aucun manquement ne sera toléré.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

5 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429343

N° ET TITRE DU MODULE : 14 - TEINTURE ET ENTRETIEN

Items	Remarques
Effectuer la finition. Élément-critère 6.1 Respect des critères de qualité relatifs à la finition. Teindre et entretenir des chaussures et des articles divers. Élément-critère 7.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité. Seuil de réussite	 La couleur de la chaussure devra convenir à celle recherchée. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect final de la chaussure. Au cours de l'épreuve, les candidates et les candidats devront porter un masque et des gants. Tout manquement répété, après un premier avertissement, aux règles de santé et de sécurité aura comme conséquence l'interruption et l'annulation de l'évaluation de la candidate ou du candidat. 85 points sur une possibilité de 100.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429354

N° ET TITRE DU MODULE : 15 - FABRICATION D'ARTICLES DIVERS

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429354

N° ET TITRE DU MODULE : 15 - FABRICATION D'ARTICLES DIVERS

COMPORTEMENT ATTENDU : Fabriquer des articles divers

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Analyser la demande.	5	--	• Pertinence du projet de fabrication. • Sélection des matériaux et des accessoires. • Justesse de l'évaluation du coût de revient.	P
Faire le patron.	30	30	• Application des techniques de patronnage. • Qualité du patron. • Pertinence du nombre de pièces selon les opérations de montage, l'esthétique et la notion de rentabilité.	P
Couper l'article.	15	15	• Qualité du traçage des morceaux. • Application des techniques de coupe. • Qualité de la coupe. • Optimisation de l'utilisation des matériaux.	P
Assembler l'article.	40	25	• Qualité de la préparation des matériaux pour l'assemblage. • Application des techniques d'assemblage. • Qualité de l'assemblage.	P
Effectuer la finition.	10	25	• Application des techniques de vérification. • Conformité de l'article. • Qualité de l'aspect final de l'article.	P
Fabriquer des articles divers.	--	5	• Respect des règles de santé et de sécurité.	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 15

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Cordonnerie	Code :	429354
N° ET TITRE DU MODULE :	15 - FABRICATION D'ARTICLES DIVERS	Durée de l'épreuve :	6 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Fabriquer des articles divers		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Faire le patron.	PT	1. Qualité du patron.	30	1.1 Conformité des dimensions et des formes des pièces du patron avec les données du croquis.	10
				1.2 Précision des tracés et des angles des pièces du patron.	5
				1.3 Précision de l'agencement des pièces du patron.	10
				1.4 Emplacement approprié des lignes de couture et des points de repères.	5
Couper l'article.	PT	2. Qualité de la coupe.	10	2.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la coupe de matériaux.	10
		3. Optimisation de l'utilisation des matériaux.	5	3.1 Découpage approprié des pièces afin de minimiser les pertes.	5
Assembler l'article.	PT	4. Qualité de l'assemblage.	25	4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs au collage.	5
				4.2 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la couture.	10

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429354</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>15 - FABRICATION D'ARTICLES DIVERS</u>	Durée de l'épreuve :	<u>6 heures</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Fabriquer des articles divers</u>		

Objets d'évaluation	Str. *	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Effectuer la finition.	PT	5. Conformité de l'article.	15	4.3 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la pose d'un rabat fermoir.	10
		6. Qualité de l'aspect final de l'article.	10	5.1 Conformité de l'article avec les données du croquis.	15
Fabriquer des articles divers.	PS	7. Respect des règles de santé et de sécurité.	5	6.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la finition.	10
				7.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité.	5

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

1 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429354

N° ET TITRE DU MODULE : 15 - FABRICATION D'ARTICLES DIVERS

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique portant sur la fabrication d'articles divers. On suggère que les candidates et les candidats fabriquent un étui ou une trousse de toilette à partir d'un croquis. L'article à fabriquer devrait posséder les caractéristiques suivantes : - des compartiments de différentes grandeurs; - une doublure en tissu pour les compartiments; - un rabat fermoir. Les candidates et les candidats pourraient effectuer, à titre d'exemple, les tâches suivantes : - dessiner le patron; - couper et préparer les pièces; - procéder à l'assemblage des pièces et du rabat fermoir; - effectuer la finition des rebords et des extrémités; - effectuer les dernières vérifications et les ajustements; - appliquer une couche de protection.
Conditions du déroulement de l'épreuve	Les candidates et les candidats exécuteront les tâches à l'aide de consignes écrites et de croquis indiquant les dimensions de l'article, des compartiments, des doublures et des composantes. Elles et ils auront à leur disposition : - les matériaux, les accessoires, les colles, l'outillage et l'équipement nécessaires à l'exécution des tâches. Les candidates et les candidats pourront tous être évalués simultanément en classe. Si une candidate ou un candidat endommage une pièce au cours de la fabrication, elle ou il pourra recevoir une nouvelle pièce pour pouvoir continuer l'épreuve, mais les points alloués à l'élément-critère correspondant à la tâche seront perdus.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

2 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429354

N° ET TITRE DU MODULE : 15 - FABRICATION D'ARTICLES DIVERS

Items	Remarques
Durée de l'épreuve	La durée de l'épreuve sera de 6 heures.
Information sur les éléments-critères.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.
Faire le patron.	
Élément-critère 1.1 Conformité des dimensions et des formes des pièces du patron avec les données du croquis.	Aucune erreur ne sera tolérée.
Élément-critère 1.2 Précision des tracés et des angles des pièces du patron.	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la fabrication des pièces.
Élément-critère 1.3 Précision de l'agencement des pièces du patron.	Aucun manquement ne sera toléré.
Élément-critère 1.4 Emplacement approprié des lignes de couture et des points de repères.	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la fabrication des pièces.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

3 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429354

N° ET TITRE DU MODULE : 15 - FABRICATION D'ARTICLES DIVERS

Items	Remarques
Couper l'article. Élément-critère 2.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la coupe de matériaux. Assembler l'article. Élément-critère 4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs au collage.	Les observations porteront sur : - la précision des marques et des lignes pour guider la coupe; - le respect du sens de coupe des matériaux; - la régularité des traits de coupe; - l'absence d'altération des matériaux. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la fabrication des pièces. Les observations porteront sur : - l'alignement des pièces; - le respect du sens dessus et dessous des pièces; - l'application uniforme de la colle; - l'absence de débordements; - l'absence d'interstices. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité du collage.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

4 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429354

N° ET TITRE DU MODULE : 15 - FABRICATION D'ARTICLES DIVERS

Items	Remarques
Élément-critère 4.2 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la couture.	Les observations porteront sur : - les fils, qui devront être coupés à ras des matériaux; - la dimension appropriée des points de couture; - l'espacement régulier et approprié des points de couture; - la régularité de la ligne de couture avec le rebord des pièces assemblées; - l'uniformité des contours de l'assemblage; - la solidité des points de rupture; - l'absence de points sautés et de noeuds visibles; - l'intégrité des pièces cousues. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de la couture.
Élément-critère 4.3 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la pose d'un rabat fermoir.	Les observations porteront sur : - le respect des indications concernant l'emplacement du rabat fermoir; - l'alignement du rabat fermoir avec l'article; - la solidité de l'assemblage. Aucun manquement ne sera toléré.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

5 / 5

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429354

N° ET TITRE DU MODULE : 15 - FABRICATION D'ARTICLES DIVERS

Items	Remarques
Effectuer la finition. Élément-critère 5.1 Conformité de l'article avec les données du croquis. Élément-critère 6.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la finition. Fabriquer des articles divers Élément-critère 7.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité. Seuil de réussite	Les observations porteront sur : - le respect de l'emplacement des pièces, des doublures, des compartiments et du rabat fermoir; - le respect des formes prescrites; - le respect des dimensions prescrites. Tolérance : 2 mm pour les dimensions des pièces. Les observations porteront sur : - la qualité du ponçage des rebords et des extrémités; - la qualité de la pose d'une couche de cire ou d'un produit protecteur; - l'absence de marques dans le cuir. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique de l'article. Tout manquement répété, après un premier avertissement, aux règles de santé et de sécurité aura comme conséquence l'interruption et l'annulation de l'évaluation de la candidate ou du candidat. 80 points sur une possibilité de 100.

FICHE D'ÉVALUATION

Titre du programme : Cordonnerie

N° et titre du module : 15 - FABRICATION D'ARTICLES DIVERS

Code du programme : 5145

Code du module : 429354

Nom de la candidate

ou du candidat : _____

Code

permanent : _____

École : _____

Date : _____

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
	OUI NON	
Faire le patron.	1. Qualité du patron.	
	1.1 Conformité des dimensions et des formes des pièces du patron avec les données du croquis.	☐ ☐ 0 10
	1.2 Précision des tracés et des angles des pièces du patron.	☐ ☐ 0 5
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la fabrication des pièces.	
	1.3 Précision de l'agencement des pièces du patron.	☐ ☐ 0 10
	1.4 Emplacement approprié des lignes de couture et des points de repères.	☐ ☐ 0 5
Couper l'article.	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la fabrication des pièces.	
	2. Qualité de la coupe.	
	2.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la coupe de matériaux.	0 10
	- Précision des marques et des lignes pour guider la coupe	☐ ☐
	- Respect du sens de coupe des matériaux	☐ ☐
	- Régularité des traits de coupe	☐ ☐
	- Absence d'altération des matériaux	☐ ☐
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la fabrication des pièces.	
	3. Optimisation de l'utilisation des matériaux.	
	3.1 Découpage approprié des pièces afin de minimiser les pertes.	☐ ☐ 0 5

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
	OUI NON	
Assembler l'article.	4. Qualité de l'assemblage.	
	4.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs au collage.	0 5
	- Alignement précis des pièces - Respect du sens dessus et dessous des pièces - Application uniforme de la colle - Absence de débordements - Absence d'interstices	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité du collage.	
	4.2 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la couture.	0 10
	- Fils coupés à ras des matériaux - Dimension appropriée des points de couture - Espacement régulier et approprié des points de couture - Régularité de la ligne de couture avec le rebord des pièces - Uniformité des contours de l'assemblage - Solidité des points de rupture - Absence de points sautés et de noeuds visibles - Intégrité des pièces cousues	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité de la couture.	
	4.3 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la pose d'un rabat fermoir.	0 10
	- Respect des indications concernant l'emplacement du rabat - Absence de vague ou de soulèvement du rabat fermoir - Solidité de l'assemblage	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Effectuer la finition.	5. Conformité de l'article.	
	5.1 Conformité de l'article avec les données du croquis.	0 15
	- Emplacement conforme des pièces - Emplacement conforme des doublures - Emplacement conforme des compartiments - Emplacement conforme du rabat fermoir - Respect des formes et des dimensions prescrites	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
	Tolérance : 2 mm pour les dimensions des pièces.	

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
Fabriquer des articles divers.	OUI NON	
	6. Qualité de l'aspect final de l'article. 6.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs à la finition. - Finition adéquate des rebords et des extrémités ☐ ☐ - Pose adéquate d'une couche de protection ☐ ☐ - Absence de marques dans le cuir ☐ ☐ Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à l'aspect esthétique de l'article.	0 10
	7. Respect des règles de santé et de sécurité. 7.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité. - Manipulation sécuritaire des outils et des matériaux ☐ ☐	0 5

Note pour l'examinatrice ou l'examineur

1. La notation est dichotomique. À chaque unité de notation, allouer la totalité des points ou 0 et encrer les points alloués.
2. Allouer la totalité des points uniquement si la candidate ou le candidat obtient un OUI pour tous les jugements qui relèvent de l'unité de notation, sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.
3. Ne tolérer aucun manquement aux exigences d'un élément d'observation sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.

Seuil de réussite : 80 points

RÉSULTAT TOTAL : /100Réussite : ☐ Échec : ☐

Nom de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429363

N° ET TITRE DU MODULE : 16 - MODIFICATIONS ORTHOPÉDIQUES

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429363

N° ET TITRE DU MODULE : 16 - MODIFICATIONS ORTHOPÉDIQUES

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer des modifications orthopédiques de base

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Prendre connaissance du travail à effectuer.	15	0	- Interprétation du devis technique et des directives. - Reconnaissance du procédé de fabrication de la chaussure. - Reconnaissance des modifications à effectuer.	P
Préparer le matériau.	10	20	- Choix des matériaux. - Choix du patron de coupe. - Application des techniques de préparation. - Qualité de la préparation des matériaux.	P
Préparer la chaussure.	25	10	- Application des techniques de préparation. - Qualité de la préparation de la chaussure.	P
Effectuer l'assemblage et le balancement de la correction orthopédique.	40	65	- Application des techniques d'assemblage. - Qualité de l'assemblage. - Qualité de la correction orthopédique. - Qualité du balancement de la chaussure.	P
Effectuer la finition.	10	--	- Application des techniques de finition. - Application des techniques de teinture. - Qualité de la finition.	P
Effectuer des modifications orthopédiques de base.	--	5	Respect des règles de santé et de sécurité.	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME :	<u>Cordonnerie</u>	Code :	<u>429363</u>
N° ET TITRE DU MODULE :	<u>16 - MODIFICATIONS ORTHOPÉDIQUES</u>	Durée de l'épreuve :	<u>4 heures</u>
COMPORTEMENT ATTENDU :	<u>Effectuer des modifications orthopédiques de base</u>		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Préparer le matériau.	PT	1. Qualité de la préparation des matériaux.	20	1.1 Patrons de coupe conformes aux dimensions de la semelle et du talon.	10
				1.2 Respect des critères de qualité relatifs à la préparation des matériaux.	10
Préparer la chaussure.	PT	2. Qualité de la préparation de la chaussure.	10	2.1 Respect des critères de qualité relatifs à la préparation de la chaussure.	10
Effectuer l'assemblage et le balancement de la correction orthopédique.	PT	3. Qualité de l'assemblage.	20	3.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs au collage.	10
				3.2 Solidité de l'assemblage.	10
		4. Qualité de la correction orthopédique.	25	4.1 Conformité des dimensions et des formes de l'élévation avec les données prescrites.	25
		5. Qualité du balancement de la chaussure.	20	5.1 Balancement approprié de l'élévation.	20
Effectuer des modifications orthopédiques de base.	PS	6. Respect des règles de santé et de sécurité.	5	6.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité.	5

* Méthode d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

1 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429363

N° ET TITRE DU MODULE : 16 - MODIFICATIONS ORTHOPÉDIQUES

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique portant sur les modifications orthopédiques. Nous soulignons que l'ordre de présentation des éléments-critères du tableau de spécification et de la fiche d'évaluation ne correspond pas à la séquence d'exécution des tâches de l'épreuve. On suggère que les candidates et les candidats effectuent des modifications orthopédiques sur une chaussure. Les modifications seront toutes intégrées à la même chaussure et consisteront en une élévation de 2 cm du talon, de 1,7 cm à l'emplacement de la 1^{re} à la 5^e tête métatarsienne de la semelle, et de 0,8 cm au bout de la semelle. Ces modifications devront être fabriquées en nuron à l'aide d'une chaussure dont la semelle d'usure et le talon seront coupés. Les candidates et les candidats pourraient effectuer, à titre d'exemple, les tâches suivantes : - enlever la semelle d'usure et le talon; - poncer le fond de la chaussure; - effectuer le gabarit; - découper dans le nuron les pièces nécessaires à l'élévation du talon et de la semelle; - coller l'assemblage; - poncer la surface des pièces pour parvenir aux dimensions prescrites; - vérifier le balancement de la chaussure et effectuer les ajustements nécessaires; - effectuer les derniers ajustements; - effectuer la finition du pourtour de la semelle.
Conditions du déroulement de l'épreuve	Les candidates et les candidats exécuteront les tâches à l'aide de consignes écrites et d'illustrations indiquant les modifications orthopédiques. Elles et ils auront à leur disposition : - une chaussure; - du nuron de 6 mm et 9 mm; - de la colle; - les matériaux, l'outillage et l'équipement nécessaires à l'exécution des tâches.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

2 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429363

N° ET TITRE DU MODULE : 16 - MODIFICATIONS ORTHOPÉDIQUES

Items	Remarques
Durée de l'épreuve Information sur les éléments-critères. Préparer le matériau. Élément-critère 1.1 Patrons de coupe conformes aux dimensions de la semelle et du talon. Élément-critère 1.2 Respect des critères de qualité relatifs à la préparation des matériaux.	Si une candidate ou un candidat endommage sérieusement une pièce au cours de l'épreuve, elle ou il pourra fabriquer une nouvelle pièce pour qu'elle ou qu'il puisse continuer l'épreuve, mais les points alloués à l'élément-critère correspondant à la tâche seront perdus. L'ensemble de la classe pourra être évalué simultanément. La durée de l'épreuve sera de 4 heures. Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation. Les patrons ne devront pas être de dimensions inférieures à celles de la semelle et du talon. Tolérance : 2 mm de plus pour les dimensions du patron. Les observations porteront sur : - l'angle de la coupe des matériaux; - la régularité des traits de coupe; - la qualité du ponçage; - la qualité de la préparation des parties à coller; - l'absence d'altération des matériaux. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la fabrication des matériaux.

TITRE DU PROGRAMME : CordonnerieCode : 429363N° ET TITRE DU MODULE : 16 - MODIFICATIONS ORTHOPÉDIQUES

Items	Remarques
Préparer la chaussure. Élément-critère 2.1 Respect des critères de qualité relatifs à la préparation de la chaussure. Effectuer l'assemblage et le balancement de la correction orthopédique. Élément-critère 3.1 Respect des critères usuels de qualité relatifs au collage. Élément-critère 3.2 Solidité de l'assemblage.	Les observations porteront sur : - la qualité du ponçage; - l'absence d'altération des pièces de la chaussure. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité des modifications. Les observations porteront sur : - l'alignement des pièces; - l'application uniforme de la colle; - l'absence d'interstices. Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à qualité du collage. Aucun manquement ne sera toléré.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉPREUVE

4 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429363

N° ET TITRE DU MODULE : 16 - MODIFICATIONS ORTHOPÉDIQUES

Items	Remarques
Élément-critère 4.1 Conformité des dimensions et des formes de l'élévation avec les données prescrites.	Aucun manquement ne sera toléré.
Élément-critère 5.1 Balancement approprié de l'élévation.	Les candidates et les candidats devront parvenir à un balancement approprié de l'élévation. Aucun manquement ne sera toléré.
Effectuer des modifications orthopédiques de base.	
Élément-critère 6.1 A appliqué les règles de santé et de sécurité.	Tout manquement répété, après un premier avertissement, aux règles de santé et de sécurité aura comme conséquence l'interruption et l'annulation de l'évaluation de la candidate ou du candidat.
Seuil de réussite	75 points sur une possibilité de 100.

FICHE D'ÉVALUATION

Titre du programme : Cordonnerie

N° et titre du module : 16 - MODIFICATIONS ORTHOPÉDIQUES

Code du programme : 5145

Code du module : 429363

**Nom de la candidate
ou du candidat :** _____

**Code
permanent :** _____

École : _____

Date : _____

Objets d'évaluation	Observations et jugements	Notation
	OUI NON	
Préparer le matériel.	1. Qualité de la préparation des matériaux.	
	1.1 Patrons de coupe conformes aux dimensions de la semelle et du talon.	☐ ☐ 0 10
	Tolérance : 2 mm de plus pour les dimensions des patrons de coupe.	
	1.2 Respect des critères de qualité relatifs à la préparation des matériaux.	0 10
	- Angle de coupe approprié - Régularité des traits de coupe - Ponçage adéquat - Préparation appropriée des parties à coller - Absence d'altération des matériaux	☐ ☐ ☐ ☐ ☐
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la fabrication des matériaux.	
Préparer la chaussure.	2. Qualité de la préparation de la chaussure.	
	2.1 Respect des critères de qualité relatifs à la préparation de la chaussure.	0 10
	- Ponçage adéquat - Préparation appropriée des parties à coller - Absence d'altération des pièces de la chaussure	☐ ☐ ☐
	Tolérance : aucun manquement susceptible de nuire à la qualité des modifications.	

Note pour l'examinatrice ou l'examineur

1. La notation est dichotomique. À chaque unité de notation, allouer la totalité des points ou 0 et encrer les points alloués.
2. Allouer la totalité des points uniquement si la candidate ou le candidat obtient un OUI pour tous les jugements qui relèvent de l'unité de notation, sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.
3. Ne tolérer aucun manquement aux exigences d'un élément d'observation sauf si une tolérance est indiquée à cet effet sur la fiche d'évaluation.

RÉSULTAT TOTAL :

/100

Nom de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429373

N° ET TITRE DU MODULE : 17 - GESTION D'UNE TPE

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429373

N° ET TITRE DU MODULE : 17 - GESTION D'UNE TPE

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des connaissances de base en gestion d'une TPE

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Gérer les activités de production de l'entreprise.	10	20	• Choix des priorités. • Répartition des tâches. • Méthodes de contrôle de la qualité.	C
Gérer l'inventaire.	15	15	• Choix des fournisseurs. • Gestion de l'inventaire.	C
Effectuer les payes et les remises gouvernementales.	20	20	• Normes prescrites par les lois concernant les payes et les remises gouvernementales. • Calcul des payes et des remises gouvernementales.	C
Effectuer la tenue de livres.	35	30	• Caractéristiques des documents comptables. • Caractéristiques des comptes débiteurs et des comptes créditeurs. • Calculs relatifs à la tenue de livres.	C
Préparer le budget.	20	10	• Caractéristiques des documents comptables relatifs à un budget. • Caractéristiques des ratios financiers propres aux commerces de détail. • Prévisions budgétaires.	C
Appliquer des connaissances de base en gestion d'une TPE.	--	--	• Respect de l'éthique des affaires. • Souci de la rentabilité.	C

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 17

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME :	Cordonnerie	Code :	429373
N° ET TITRE DU MODULE :	17 - GESTION D'UNE TPE	Durée de l'épreuve :	3½ heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Appliquer des connaissances de base en gestion d'une TPE		

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	
Gérer les activités de production de l'entreprise.	1. Choix des priorités.	5	1.1 Détermination des priorités.	5	
	2. Méthode de contrôle de la qualité.	15	2.1 Détermination de moyens de contrôle de la qualité.	15	
Gérer l'inventaire.	3. Gestion de l'inventaire.	15	3.1 Application de méthodes de mise à jour de l'inventaire.	15	
Effectuer les payes et les remises gouvernementales.	4. Calcul des payes et des remises gouvernementales.	20	4.1 Application des modalités de calcul des payes et des remises gouvernementales.	20	
Effectuer la tenue de livres.	5. Caractéristiques des documents comptables.	10	5.1 Reconnaissance des documents comptables.	10	
	6. Caractéristiques des comptes débiteurs et des comptes créditeurs.	10	6.1 Reconnaissance des comptes débiteurs et des comptes créditeurs.	10	
	7. Calcul relatifs à la tenue de livres.	15	7.1 Application des calculs relatifs à la tenue de livres.	15	
Préparer le budget.	8. Prévisions budgétaires.	10	8.1 Élaboration de prévisions budgétaires.	10	

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429373

N° ET TITRE DU MODULE : 17 - GESTION D'UNE TPE

Items	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve de connaissances pratiques portant sur des notions de gestion d'une TPE.
Conditions de déroulement de l'épreuve	On présentera aux candidates et aux candidats des études de cas et des mises en situation relatives à des entreprises reliées au domaine de la cordonnerie.
Durée de l'épreuve	Les candidates et les candidats auront droit d'utiliser les différents tableaux des déductions à la source, une calculatrice ainsi que des exemples de documents comptables.
Information sur les éléments de connaissance	La durée de l'épreuve sera de 3 heures 30 minutes.
Gérer les activités de production de l'entreprise.	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments de connaissance ou à leur interprétation.
Élément de connaissance 1.1 Détermination des priorités.	On présentera aux candidates et aux candidats une liste de dix tâches. Elles et ils devront : - indiquer les cinq tâches les plus prioritaires; - ordonner les cinq tâches choisies par ordre décroissant de priorité.
Élément de connaissance 2.1 Détermination de moyens de contrôle de la qualité.	Tolérance : une erreur concernant le choix des tâches ou l'ordre de priorité.
	À l'aide de mises en situation mettant en évidence des lacunes sur le plan de la productivité (réparation ou vente d'articles), les candidates et les candidats devront suggérer deux moyens de régler les difficultés rencontrées afin d'améliorer la qualité du service et des ventes.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

2 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429373

N° ET TITRE DU MODULE : 17 - GESTION D'UNE TPE

Items	Remarques
Gérer l'inventaire. Élément de connaissance 3.1 Application de méthodes de mise à jour de l'inventaire. Effectuer les payes et les remises gouvernementales. Élément de connaissance 4.1 Application des modalités de calcul des payes et des remises gouvernementales. Effectuer la tenue de livres. Élément de connaissance 5.1 Reconnaissance des documents comptables.	À l'aide de mises en situation, les candidates et les candidats devront mettre à jour un inventaire. À l'aide de mises em situation, les candidates et les candidats devront calculer les remises gouvernementales. À l'aide de mises en situation, les candidates et les candidats devront indiquer les documents comptables nécessaires à l'écriture des données. À titre d'exemple, il pourrait s'agir : - du journal général; - du grand livre général; - de l'état des résultats; - du bilan financier...

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

3 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429373

N° ET TITRE DU MODULE : 17 - GESTION D'UNE TPE

Items	Remarques
Élément de connaissance 6.1 Reconnaissance des comptes débiteurs et des comptes créditeurs. Élément de connaissance 7.1 Application des calculs relatifs à la tenue de livres. Préparer le budget. Élément de connaissance 8.1 Élaboration de prévisions budgétaires. Seuil de réussite	À l'aide de mises en situation, les candidates et les candidats devront indiquer, selon la nature des transactions à inscrire, s'il s'agit de comptes débiteurs ou de comptes créditeurs. Aucune erreur ne sera tolérée. À l'aide de mises en situation, les candidates et les candidats devront effectuer des calculs relatifs à la tenue de livres. À titre d'exemple, il pourrait s'agir : - du journal général; - du grand livre général... À l'aide de mises en situation et de différents documents comptables, les candidates et les candidats devront proposer des prévisions budgétaires réalistes. Les candidates et les candidats devront tenir compte : - du journal des ventes et des services; - des comptes à payer; - des frais fixes (loyers, électricité, assurances, impôts...); - d'un budget antérieur; - d'un état des résultats antérieur. On tolérera deux erreurs de calcul. 75 points sur une possibilité de 100.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429388

N° ET TITRE DU MODULE : 18 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE SITUATION)

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429388

N° ET TITRE DU MODULE : 18 - INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

INTENTION POURSUIVIE : S'intégrer au milieu de travail

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail - Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage. - S'informer sur l'organisation de l'entreprise. - Se situer dans l'organisation de l'entreprise relativement à la tâche et à la place occupée dans la structure.	5	10	• Recueil des données relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise. • Recueil des données relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise. • Décrit les tâches prévues pour la ou le stagiaire.
PHASE 2 : Participation à l'ensemble des activités de l'entreprise - Observer le contexte de travail. - Effectuer diverses tâches professionnelles ou participer à leur exécution. - Vérifier la satisfaction de la personne responsable du stage relativement aux activités effectuées.	85	60	• Note quotidiennement dans son journal de bord ses observations quant au déroulement des tâches exercées. • Respecte les politiques de l'entreprise relativement aux activités, aux horaires de travail et aux règles d'éthique professionnelle. • Applique les règles de santé et de sécurité au travail en usage dans son lieu de stage. • Exécute les tâches demandées.

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE SITUATION)

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie Code : 429388

N° ET TITRE DU MODULE : 18 - INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

INTENTION POURSUIVIE : S'intégrer au milieu de travail

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
- Relater ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise. - Participer à des échanges d'idées interpersonnels. PHASE 3 : Comparaison des perceptions de départ aux réalités du milieu - Présenter le bilan de son expérience en précisant : • les exigences rencontrées dans le milieu de travail; • les éléments d'une auto-évaluation de sa participation aux tâches de l'entreprise. - Évaluer l'influence de l'expérience sur le choix d'un emploi. - Participer à une rencontre de groupe afin d'échanger des idées sur cette expérience.	10	30	• Fait état de ses observations relatives à au moins cinq aspects du contexte de travail et aux tâches exercées au cours du stage. • Discute avec sérieux du rapport d'auto-évaluation. • Résume son expérience en milieu de travail en indiquant quelle influence elle aura sur le choix d'un futur. • Partage avec ses condisciples son expérience en milieu de travail.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS (OBJECTIF DE SITUATION)

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME :	Cordonnerie	Code :	429388
N° ET TITRE DU MODULE :	18 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL		
INTENTION POURSUIVIE :	S'intégrer au milieu du travail		

Manifestations (de la participation)	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail			
1. Recueil des données relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise.	5	1.1 Rédige un rapport sur : - les modalités et les objectifs du stage; - l'organisation et les conditions de travail.	5
2. Décrit les tâches prévues pour la ou le stagiaire.	5	2.1 Rédige un rapport sur : - les tâches prévues; - les responsabilités à assumer; - les attentes de la personne responsable du stage en milieu de travail.	5
PHASE 2 : Participation à l'ensemble des activités de l'entreprise			
3. Respecte les politiques de l'entreprise relativement aux activités, aux horaires de travail et aux règles d'éthique professionnelle.	25	3.1 Respecte les horaires de travail établis.	10
		3.2 Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui a trait aux : - règles de l'éthique professionnelle; - règles relatives aux conditions de travail; - critères de qualité relatifs à l'exercice du métier.	15

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS (OBJECTIF DE SITUATION)

2 / 3

TITRE DU PROGRAMME :	Cordonnerie	Code :	429388
N° ET TITRE DU MODULE :	18 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL		
INTENTION POURSUIVIE :	S'intégrer au milieu du travail		

Manifestations (de la participation)	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
4. Applique les règles de santé et de sécurité au travail en usage dans son lieu de stage.	10	4.1 Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui a trait aux règles de santé et sécurité.	10
5. Exécute les tâches demandées.	15	5.1 Respecte les directives reçues lorsqu'elle ou il accomplit des travaux liés au métier.	15
6. Note quotidiennement dans son journal de bord ses observations quant au déroulement des tâches exercées.	10	6.1 Produit un journal de bord contenant : - des renseignements sur la nature des tâches exécutées; - des commentaires sur sa capacité à rencontrer les exigences particulières aux tâches.	10
PHASE 3 : Comparaison des perceptions de départ aux réalités du milieu			
7. Fait état de ses observations relatives à au moins cinq aspects du contexte de travail et aux tâches exercées au cours du stage.	10	7.1 Produit un rapport contenant les éléments exigés.	10
8. Résume son expérience en milieu de travail en indiquant quelle influence elle aura sur le choix d'un emploi.	5	8.1 Présente les conséquences de son expérience en milieu de stage sur le choix de son avenir professionnel.	5

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS (OBJECTIF DE SITUATION)

3 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie **Code :** 429388

N° ET TITRE DU MODULE : 18 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

INTENTION POURSUIVIE : S'intégrer au milieu du travail

Manifestations (de la participation)	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
9. Discute avec sérieux du rapport d'auto-évaluation.	10	9.1 Participe à une évaluation de son stage.	10
10. Partage avec ses condisciples son expérience en milieu de travail.	5	10.1 Participe aux discussions de groupe sur : - les connaissances ou les habiletés acquises durant le stage; - la perception du métier qu'elles ou qu'ils avaient avant le stage et celles développée après.	5

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

1 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429388

N° ET TITRE DU MODULE : 18 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

Items	Remarques
Dispositif d'évaluation	On suggère que l'évaluation de la participation des candidates et des candidats s'appuie sur des données recueillies à divers moments du déroulement des activités du stage. Cependant, on ne devrait porter un jugement définitif sur un élément-critère qu'à la fin de la phase correspondante dans le plan des activités de formation. Le jugement final sur la participation des candidates et des candidats à l'ensemble des activités d'observation et de formation ne devrait s'effectuer qu'à la toute fin du module en tenant compte : - de l'appréciation des comportements des candidates et des candidats par la ou le responsable en milieu de stage (tuteur ou employeur); - du journal quotidien et du rapport de stage rédigés par les candidates et les candidats; - de l'appréciation des comportements des candidates et des candidats par l'enseignante ou l'enseignant à l'occasion des rencontres de groupe et des entrevues d'auto-évaluation.
Information sur les éléments-critères	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.
PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail	
Éléments-critères 1.1 et 2.1 Rédige un rapport sur ...	Les candidates et les candidats devront rédiger un rapport résumant : - les objectifs et les modalités du stage en entreprise; - les conditions de travail (tâches, horaires, responsabilités...); - les attentes de la personne responsable du stage en milieu de travail. Il est essentiel que l'examinatrice ou l'examineur effectue, après l'évaluation des rapports, les interventions nécessaires pour que les candidates et les candidats puissent commencer le stage en ayant compris : - les objectifs et les modalités du stage; - leur rôle et responsabilité ainsi que ceux des personnes-ressources.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429388

N° ET TITRE DU MODULE : 18 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

Items	Remarques
PHASE 2 : Participation à l'ensemble des activités de l'entreprise Élément-critère 3.1 Respecte les horaires de travail établis. Élément-critère 3.2 et 4.1 Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui a trait aux règles... Élément-critère 5.1 Respecte les directives reçues lorsqu'elle ou il accomplit des travaux liés au métier.	Les candidates et les candidats devront respecter les politiques de l'entreprise relatives aux horaires de travail. On pourra tolérer des manquements ponctuels, à condition que ces manquements ne se reproduisent pas à la suite des avertissements reçus. On s'attend à ce que les candidates et les candidats soient en mesure d'effectuer les tâches selon les normes et les critères de qualité exigés. Sinon, les candidates ou les candidats devront expliquer, dans leur journal de bord, les difficultés ou les obstacles rencontrés. Il en va de même pour les règles de santé et de sécurité. Les critères de qualité concernent : - les tâches liées à l'entretien des outils et des appareils; - le service à la clientèle (tenue de comptoir, accueil, offre de services ou vente de produits...); - les travaux de teinture; - les travaux de réparation de semelles, de tiges, de talons ou d'articles divers. On pourra tolérer des manquements ponctuels à condition que ces manquements ne se reproduisent pas à la suite des avertissements reçus. On ne tolérera pas que les candidates et les candidats agissent systématiquement à l'encontre des politiques et règles de l'entreprise. Les candidates et les candidats devront respecter les directives reçues à l'égard des tâches qui leur sont confiées. Ici encore, on pourra tolérer des manquements ponctuels à des directives particulières, à condition que ces manquements ne se reproduisent pas à la suite des avertissements reçus.

RAPPORT DES DONNÉES RECUEILLIES

3 / 4

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429388

N° ET TITRE DU MODULE : 18 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

Items	Remarques
Élément-critère 6.1 Produit un journal de bord contenant : - des renseignements sur la nature des tâches exécutées; - des commentaires sur sa capacité à rencontrer les exigences particulières aux tâches. PHASE 3 : Comparaison des perceptions de départ aux réalités du milieu Élément-critère 7.1 Produit un rapport contenant les éléments exigés.	Les candidates et les candidats devront colliger quotidiennement des données pertinentes sur les tâches exécutées pendant le stage. Il pourrait s'agir : - de la nature des tâches exécutées; - des techniques employées; - des difficultés rencontrées; - des commentaires et des observations faits par ses condisciples et par la ou le responsable du stage; À la suite des tâches effectuées pendant le stage et à l'aide de leur journal de bord, on s'attend à ce que les candidates et les candidats soient en mesure de dresser un rapport synthèse sur leur expérience de travail et puissent comparer la perception du métier qu'elles ou qu'ils avaient avant le stage avec celle développée depuis. De plus, elles et ils devront être en mesure de présenter l'orientation de leur avenir professionnel dans le domaine de la cordonnerie en tenant compte de leurs aptitudes, de leurs goûts et de leurs champs d'intérêt. L'enseignante ou l'enseignant devra fournir un modèle de rapport ou un questionnaire servant d'amorce à la rédaction. On s'attend à ce que les candidates et les candidats produisent un rapport synthèse comportant les éléments suivants : - un relevé des données relatives à l'atteinte de leurs objectifs de stage; - un relevé succinct des tâches accomplies; - un compte rendu des observations faites par la ou le responsable du stage; - un compte rendu des échanges informels d'idées sur le métier avec le personnel de l'entreprise; - des habiletés développées et des connaissances acquises.

TITRE DU PROGRAMME : Cordonnerie

Code : 429388

N° ET TITRE DU MODULE : 18 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

Items	Remarques
Élément-critère 8.1 Présente les conséquences de son expérience en milieu de stage sur le choix de son avenir professionnel. Élément-critère 9.1 Participe à une évaluation de son stage. Élément-critère 10.1 Participe aux discussions de groupe sur : - les connaissances ou les habiletés acquises durant le stage; - la perception du métier qu'elles ou qu'ils avaient avant le stage et celle développée après. Règle de verdict	Ici encore, le jugement portera sur le fait d'accepter de présenter son rapport de stage et non sur la justesse de l'argumentation ou sur le choix de l'avenir professionnel. Les éléments-critères 3.1, 3.2, 4.1, 5.1, 6.1, 7.1 et 8.1 seront l'objet de la discussion (élément-critère 9.1) avec l'enseignante et l'enseignant au moment de l'évaluation du stage. On s'attend à ce que les candidates et les candidats manifestent une attitude ouverte à l'égard des observations et des commentaires émis par l'enseignante ou l'enseignant. Le jugement portera sur le fait d'accepter d'exécuter la tâche proposée et non sur la validité ou la justesse de l'argumentation. Il est essentiel que l'examinatrice ou l'examineur s'assure que tous les candidates et les candidats aient l'occasion de s'exprimer et d'intervenir au cours des discussions de groupe. On s'attend à ce que les candidates et les candidats soient en mesure de présenter des éléments de connaissances ou d'habiletés acquises au cours du stage. Le jugement portera sur le fait d'accepter de présenter les connaissances ou les habiletés acquises ainsi que sa perception du métier. Pour satisfaire aux exigences de ce module, on tolérera jusqu'à quatre manquements à l'exception des élément-critères 3.2, 4.1, 5.1, 6.1, 7.1 et 9.1 qui devront être réussis.

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

Titre du programme : Cordonnerie

N° et titre du module : 18 - INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

Code du programme : 5145

Code du module : 429388

Nom de la candidate

ou du candidat : _____

Code

permanent : _____

École : _____

Date : _____

Phases	Éléments de participation	Jugements	
		OUI	NON
Phase 1 : Préparation au séjour en milieu de travail	1. Recueil des données relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise.		
	1.1 Rédige un rapport sur : - les modalités et les objectifs du stage; - l'organisation et les conditions de travail.	☐ ☐	☐ ☐
	2. Décrit les tâches prévues pour la ou le stagiaire.		
Phase 2 : Participation à l'ensemble des activités de l'entreprise	2.1 Rédige un rapport sur : - les tâches prévues; - les responsabilités à assumer; - les attentes de la personne responsable du stage en milieu de travail.	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
	3. Respecte les politiques de l'entreprise relativement aux activités, aux horaires de travail et aux règles d'éthique professionnelle.		
	3.1 Respecte les horaires de travail établis.	☐	☐
	3.2 Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui a trait aux : - règles de l'éthique professionnelle; - règles relatives aux conditions de travail; - critères de qualité relatifs à l'exercice du métier.	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
	4. Applique les règles de santé et de sécurité du travail en usage dans son lieu de stage.		
	4.1 Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui a trait aux règles de santé et sécurité.	☐	☐

Phases	Éléments de participation	Jugements	
		OUI	NON
Phase 3 : Comparaison des perceptions de départ aux réalités du milieu	5. Exécute les tâches demandées.		
	5.1 Respecte les directives reçues lorsqu'elle ou il accomplit des travaux liés au métier.	☐	☐
	6. Note quotidiennement dans son journal de bord ses observations quant au déroulement des tâches exercées.		
	6.1 Produit un journal de bord contenant : - des renseignements sur la nature des tâches exécutées; - des commentaires sur sa capacité à rencontrer les exigences particulières aux tâches.	☐ ☐	☐ ☐
	7. Fait état de ses observations relatives à au moins cinq aspects du contexte de travail et aux tâches exercées au cours du stage.		
	7.1 Produit un rapport contenant les éléments exigés. - Information concernant l'atteinte des objectifs du stage - Tâches accomplies - Compte rendu des observations faites par la ou le responsable du stage - Compte rendu des échanges informels d'idées sur le métier avec le personnel de l'entreprise - Habiletés développées - Connaissances acquises	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
	8. Résume son expérience en milieu de travail en indiquant quelle influence elle aura sur le choix d'un emploi.		
	8.1 Présente les conséquences de son expérience en milieu de stage sur le choix de son avenir professionnel.	☐	☐

Phases	Éléments de participation	Jugements	
		OUI	NON
	9. Discute avec sérieux du rapport d'auto-évaluation. 9.1 Participe à une évaluation de son stage. - Attitude ouverte à l'égard des observations et des commentaires. 10. Partage avec ses condisciples son expérience en milieu de travail. 10.1 Participe aux discussions de groupe sur : - les connaissances ou les habiletés acquises durant le stage; - la perception du métier qu'elles ou qu'ils avaient avant le stage et celle développée après.	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐

Règle de verdict : réussite de 7 éléments de participation sur 11, y compris les éléments 3.2, 4.1, 5.1, 6.1, 7.1 et 9.1.

Réussite : ☐ Échec : ☐ Nom de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

